

BERLING



BULLETIN MUNICIPAL N°32

2020





*Le nouveau conseil municipal
mis en place le 3 juillet 2020
vous remercie pour la
confiance que vous leur
témoignez et vous souhaite une
meilleure année 2021*



Rédaction et mise en page : Ernest HAMM et Aurélie LONGFORT avec la contribution de Fanny HECKEL et Michel GEORGES ainsi que de notre correspondant de presse local.

Sommaire

Municipalité – Employés communaux – Service local : La Poste de Metting.....	4-5
Le Mot du Maire.....	6-7
Etat civil - Les nouveaux arrivants - La pyramide des âges	8-9
Anniversaires	10-11
Fonctions des Conseillers municipaux - Commissions Communales.....	12
I) La vie de la commune : rétrospective (quelque peu restreinte) en 2020.....	13-28
Réunion Communauté de Communes - Visite de notre Sénatrice	14
La fête des aînés.....	15-19
Les élections municipales.....	20
L’atelier de couture de masques : merci aux bénévoles.....	21
Concours de maisons fleuries – Le temps des Brioches.....	22-23
La COVID-19, toutes les conséquences pour le village	24-25
1 ^{ère} neige.....	26
Un moment de partage autour de Noël.....	27
Concours des illuminations de Noël.....	28
II) Les forces vives de la commune	29-41
Le périscolaire de Vescheim et tarifs	30-31
Les écho’liers de Berling.....	32-34
Foyer Sport et Culture	35
Le club de PETANQUE.....	36
Les arboriculteurs – L’école du Dimanche	37
Paroisse Protestante de Hangviller-Berling-Pfalzweyer-Metting	38-39
Paroisse Catholique de Phalsbourg et environs.....	40-41
III) Actions et projets de l’équipe municipale.....	42-57
Entretien des espaces verts.....	43-44
Travaux réalisés durant l’année	45-46
Remerciements aux habitants.....	46
Confection et mise en place des décorations et illuminations de Noël.....	47-48
Projets en cours	
Développement de l’attractivité du cœur du village	49-50
Quartier Hundert (AFUA)	51-53
Sentier du Kruttstick.....	54
Trottoirs rue principale vers Pfalzweyer	55
Budget – réalisations 2020	56-57
IV) Renseignements utiles	58-75
Programme « Prévention des chutes »	59
Le Club Vosgien	60
Fibre optique – Dons du sang.....	61
Au service de nos administrés, la Maison des services Lobau à Phalsbourg.....	62-63
Syndicat des eaux de Wintersbourg.....	64-65
Plan Vigipirate	66-67
Zone de rencontre, sécurité – Souriez vous êtes filmés	68
Pole déchets - Décharge municipale	69
Demande de carte d’identité ou passeport	70-71
Liste des délibérations du Conseil Municipal 2020.....	72-73
Location de la salle d’activités.....	74
Numéros utiles	75

Municipalité

Maire : Ernest HAMM

Première Adjoint : Frédéric RICHERT

Deuxième Adjoint : Grégory MOTSCH

Conseillers Municipaux :

Pierre ELLMANN, Martine GEORGES, Michel GEORGES, Fanny HECKEL, Cinthia JAECK, Franck LOUTRE, Jordan MAHDADI, Yannick MARTIN

Responsable commission sociale : Fanny HECKEL

Responsable commission aménagement : Grégory MOTSCH

Responsable commission travaux : Frédéric RICHERT

Référent participation citoyenne :

Pierre ELLMANN

Dans le cadre de ce dispositif vous pourrez le contacter au 07.84.06.38.80.



Correspondant intempéries :

Jordan MAHDADI

Il est votre interlocuteur chargé d'alerter et d'aiguiller les services d'EDF en cas de panne ou de sinistre sur le territoire de la commune. Pour le contacter : 06 83 45 50 27

Site internet : communedeberling.fr

Pour toute question relative au site internet, merci de vous adresser à la mairie.



Horaires d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Lundi de 16 h à 17 h 30
Jeudi de 9 h à 11 h et de 17 h à 18 h 30
2 place de l'Eglise 57370 BERLING
03 87 08 02 34
mairie@berling.fr

Merci à nos employés communaux

Aurélie LONGFORT
secrétaire de mairie



Sandra MOTSCH
agent d'entretien des locaux



Yves MUCKLI
ouvrier communal



Depuis le mois de novembre, 1 mois avant la fin de son contrat, Yves nous a quitté pour un emploi à temps plein. Bonne continuation à lui !

Service local : La Poste

Agence postale
communale à Metting
Bâtiment de la Mairie

Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 17h à 19 h
Mercredi et samedi : de 10 h à 12 h





Le mot du Maire

Chères Berlingeaises, chers Berlingeois,



2020 : l'année des masques, des gels, des attestations, des confinements, des reconfinements, des auto-confinements, des isolements, des distanciations physiques, des visioconférences, des enseignements distanciels, du télétravail, du chômage partiel, des fermetures de magasins et lieux de convivialité, des gestes barrières, des cas-contact, des couvre-feu, des tests...la terre entière vivait au ralenti et dans l'incompréhension de cette guerre en plusieurs vagues.

Pensons aux victimes de cette pandémie mondiale de la COVID 19, aux deux millions de personnes décédées.

Nos ancêtres avaient déjà connu quatre différentes pandémies ou gripes les siècles derniers avec des millions de morts : grippe russe de 1889 à 1890 (1 million), grippe espagnole 1918 à 1920 (20 à 100 millions), grippe asiatique 1956 à 1958 (1 à 2 millions), grippe de Hong Kong 1968 à 1969 (1 million), sans tenir compte par exemple de la peste au 16ème siècle et de toutes les guerres que chaque génération a vécu.

Ce coronavirus était imprévisible pour nous. Le maîtriser, avec ses variances et ses mutations, est très difficile pour le conseil d'état et scientifique, les autorités sanitaires et surtout pour l'exécutif.

Remercions tous ceux qui luttent encore contre ce virus, qui ont respecté les recommandations et ont pris les responsabilités collectives.

C'est en faisant confiance à nos dirigeants et en suivant leurs conseils que nous pouvons le limiter et le combattre. Le vaccin, le plus grand espoir fabriqué par les laboratoires agréés, est à notre disposition suivant un ordre de tout un chacun qui le désire.

Oublions l'esprit critique et contradictoire.

Espérons qu'une crise financière importante ne suivra pas cette crise sanitaire.

Suivant sa situation professionnelle et familiale, son habitation, la vie durant cette crise n'est pas facile.

Pour beaucoup d'entre nous se confier pendant le confinement pourrait aider.

Les violences conjugales dont les femmes sont victimes, plus d'un décès tous les 3 jours en France, ont aussi augmentées.

L'homme est aussi fragile psychologiquement dans l'emprisonnement par la radicalisation, le séparatisme ou la haine.

Cette année 11 gendarmes dans leur fonction, un enseignant, et six autres innocents ont été assassinés par des terroristes religieux ou des fanatiques dans l'esprit de haine.

Rendons aussi un grand hommage à nos militaires morts en opération pour la paix.

A ce jour aucune contamination ou de forme grave de l'épidémie n'a été constatée dans notre commune ou aux alentours.

Soyons fiers d'avoir participé à vaincre ou à freiner ce virus entre nous, dans notre solidarité.

Nous vivons tous au ralenti mais le travail est toujours présent. Seule la fête des aînés en février a pu se dérouler sans restriction.

Les résultats des élections municipales du 15 mars, avec deux listes d'opposition, nous ont conduit à un deuxième tour. Ce dernier a dû être reporté de trois mois.

Je vous renouvelle mes remerciements pour la confiance que m'avez accordé ainsi qu'à toute l'équipe.

Toutes les demandes de subventions pour les projets en cours avaient été déposées mais toutes ne sont pas encore passées en commission. Les travaux de démolition pour le parking sont enclenchés.

La viabilisation de la deuxième tranche du lotissement est terminée. Les terrains sont prêts à la vente.

Nous avons lancé plusieurs activités ou animations mais avons été contraint à en annuler suite à l'aggravation de la situation sanitaire.

Nous continuerons ce mouvement dans cette nouvelle année pour avoir une commune où il fait bon vivre.

Nous pouvons avancer sans fumisterie et sans provocation à la haine.

Demander l'info et refuser l'intox. En mairie tout est plus clair.

Notre directrice d'école, l'association Foyer Sport et Culture et les monitrices de l'école de dimanche ont dû annuler leurs fêtes annuelles.

Le Conseil Municipal met tout en œuvre pour gérer au mieux notre commune avec l'aide de notre secrétaire toujours aussi impliquée dans ses différentes fonctions.

Merci à eux pour leur investissement, chacun dans son domaine.

Encore merci à vous pour la confiance que vous nous portez.

Avançons ensemble dans le dialogue avec la liberté de pensée et le devoir du respect.

Meilleure année 2021, bons vœux de réussite dans l'esprit de joie avec la bonne santé.

"Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir".

Esmek KARRA

F.R.A.P.P.E.R.

Fraternité, Rencontre, Amour, Pardon, Partage, Egalité, Respect

Naissance



Bienvenue à Gaspard né le 17 mars 2020. Toutes nos félicitations à ses parents Ludovic et Julia HAMM.

PACS

Emilien EHRHART

et

Kelly SPIELMANN

le 6 août 2020



Décès

Monsieur Robert TOUSSAINT le 15 juin 2020

Monsieur Yves WITTMANN le 2 août 2020

Madame Lucie LENTZ le 5 novembre 2020

Les nouveaux arrivants

GANTNER Gilbert et Martine au 4 rue de la Gare

BEY Jacques et JUTZ Elodie au 13 rue de Hangviller

CHALLON Marie et sa fille Alice au 2a Vieux Chemin

DOTT Johan, SCHMITZLER Sabrina et leurs enfants Lucas et Léna au 1 rue Principale

EHRHART Emilien et SPIELMANN Kelly au 17a rue Principale

MEIER Jean au 2 rue de la Scierie

BRUHL Daniel et Marie au 2 rue du Beau Soleil

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village !

La pyramide des âges

Notre doyenne	MERTZ Jeanne	94 ans
Notre doyen	HAMM Willy	88 ans

MERTZ Jeanne	94 ans	DAMBACHER Reinhold	77 ans
ZIMMERMANN Marguerite	91 ans	HOFFMANN Elise	76 ans
HAMM Willy	88 ans	GIRARDIN Charles	75 ans
TOUSSAINT Mina	88 ans	GIRARDIN Elise	75 ans
KLEIN René	87 ans	ULRICH Christiane	74 ans
STEIBEL Roland	86 ans	HOFFMANN Germaine	74 ans
ULRICH Pierre	85 ans	DAMBACHER Rosie	74 ans
HAMM Eugénie	85 ans	LADWIG-WILL Christiane	73 ans
STEIBEL Jeannine	84 ans	SCHWALLER Marie-Louise	73 ans
KLEIN Elfriede	84 ans	MERTZ Richard	72 ans
BEYER Adolphe	83 ans	MERTZ Noémie	72 ans
MENGES Gilbert	83 ans	GANGLOFF Richard	72 ans
GRAEFF Roger	82 ans	STRAUB Charles	72 ans
BEYER Jacqueline	82 ans	RICHERT Alfred	71 ans
WURMEL Marlyse	82 ans	CUNY Eddy	70 ans
LECKLER Elfriede	80 ans	BANDE Marguerite	70 ans
WURMEL Raymond	79 ans	PHILLIPPS Eliane	70 ans
GOHN Emma	79 ans	MULLER René	70 ans

ANNIVERSAIRES



← Le 17 février :
CUNY Eddy, 70 ans

Le 16 mars :
BANDE Marguerite,
70 ans →



← Le 9 avril : HAMM Eugénie, 85 ans
Le 20 mai : HAMM Willy,
notre doyen, 88 ans

Le 19 avril : STEIBEL
Roland, 86 ans →



← Le 9 juillet :
PHILLIPPS Eliane, 70 ans



← Le 1^{er} août :
ZIMMERMANN Marguerite, 91 ans

Le 7 septembre : KLEIN
René, 87 ans →



← Le 26 septembre :
TOUSSAINT Mina, 88 ans

Le 11 décembre : →
MULLER René, 70 ans



Fonctions des Conseillers municipaux

Commissions Communales

Le Maire est Président des commissions communales

Délégués à la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg

Délégué Titulaire : Ernest HAMM

Délégué Suppléant : Frédéric RICHERT

Délégués au Syndicat des Eaux de Wintersbourg

Délégués Titulaires : Ernest HAMM, Michel GEORGES

Délégué Suppléant : Grégory MOTSCH

Représentants AFUA : Ernest HAMM, Jordan MAHDADI

Délégué AGEDI : Yannick MARTIN

Délégué CNAS (Comité National d'Action Sociale) : Fanny HECKEL

Correspondant CCSR (Sécurité routière) : Pierre ELLMANN

Correspondant intempérie ERDF : Jordan MAHDADI

Correspondant Défense : Fanny HECKEL

Commission d'appels d'offres (travaux montant sup. à 5 225 000€) :

Président : Ernest HAMM

Membres Titulaires : Pierre ELLMANN, Michel GEORGES, Cinthia JAECK

Membres Suppléants : Franck LOUTRE, Gregory MOTSCH, Frédéric RICHERT

Commission au Conseil d'école : Grégory MOTSCH

Commission Sociale :

Responsable : Fanny HECKEL

Membres : Martine GEORGES, Michel GEORGES, Cinthia JAECK, Yannick MARTIN

Missions : manifestations communales, bulletin municipal, site Internet, aide sociale, conseil municipal des jeunes (7 à 18 ans), encadrement – gestion du verger pédagogique, anniversaires des aînés, maisons fleuries.

Commission Technique - entretien :

Responsable : Grégory MOTSCH

Membres : Pierre ELLMANN, Franck LOUTRE, Jordan MAHDADI, Yannick MARTIN

Missions : bois bourgeois, église, cimetière et logement, salle d'activités, aire de jeux, embellissement du village et éclairage de Noël.

Commission Travaux – marchés publics (hors appel d'offres) :

Responsable : Frédéric RICHERT

Membres : Michel GEORGES, Fanny HECKEL, Jordan MAHDADI, Yannick MARTIN,

Missions : Etudes avant-projet, suivi des travaux, ouverture des plis – mise en concurrence ; Aménagement des terrains communaux, Biodiversité.

I) La vie de la commune : rétrospective (quelque peu restreinte) en 2020



Réunion Communauté de Communes

La première réunion de l'année a été organisée le 30 janvier 2020. Parmi les 26 communes membres, la commune de Berling s'est portée volontaire pour accueillir cette réunion.



Visite de notre Sénatrice

Le 10 septembre 2020, Mme Catherine BELRHITI, Sénatrice de la Moselle nouvellement nommée le 14 juillet, a rencontré le Maire et le 1^{er} Adjoint pour un moment d'échange et de convivialité.



La fête des aînés

Le 16 février 2020



Les plus de 60 ans de la commune, étaient conviés par la municipalité au traditionnel repas des aînés. Les nouveaux arrivants dans la commune étaient invités à l'apéritif.



Le Maire ouvre cette journée de fête par son allocution :
« Bienvenue à nouveau dans notre belle salle d'activités, cette qui nous sert à nous tous.
En premier, aux élèves de notre école avec leur institutrice comme salle de sport, pour leurs animations et leurs expositions ;
Aux enfants de l'école du dimanche pour leurs répétitions ;
A notre association Foyer Sport Culture pour les deux fêtes de l'année : la marche de l'amitié le lundi de Pentecôte et la fête du 14 juillet ;
Pour les rencontres des villageois à la Kirb et à Noël ;

Pour les différentes animations comme la prévention des chutes pour les personnes de notre âge ; D'autres ateliers sont prévus cette année, vous y serez invités ;

Pour les fêtes de l'église ;

Pour les locations des différentes fêtes privées avec tarif réduit pour nous les habitants.

Nous sommes aujourd'hui le 16 février, deux jours après de la fête des amoureux, à 15 jours de la fête des grands-mères, à 28 jours du printemps et à 2 mois de Pâques. Les décorations nous le prouvent bien. Merci aux conseillères et conseillers pour cette belle décoration. Passons une Bonne fête des aînés.

Nous saluons et remercions la présence de Madame la Conseillère Départementale Nicole PIERRARD. Notre Conseillère Régionale Catherine VIERLING nous a demandé de l'excuser. Notre Vice-Président du Conseil Départemental Patrick REICHHELD et notre Député Fabien DI FILIPPO nous rejoindrons plus tard.

Bienvenue à :

Madame la pasteur vicaire Lauriane KUHM ;

Notre président de l'association Foyer Sport et Culture Dany HAMM et son épouse Laurence ;

Notre secrétaire de mairie Aurélie LONGFORT et son mari Bruno ;

Notre technicienne de surface Sandra et son mari Gregory, présent aussi en tant que conseiller ;

Et bienvenue aux familles des nouveaux arrivants avec lesquels nous partageons l'apéritif. Nous avons aussi parmi nous, les gagnants des maisons fleuries que nous remercierons plus tard.

Et pour terminer présents aussi, le conseil municipal avec leur conjoint que je remercie pour cette préparation et pour leur service.

Au 1er janvier nous étions trois nonagénaires les plus de 90, 13 octogénaires les plus de 80, 21 septuagénaires les plus de 70 et 43 sexagénaires ceux de plus de 60, soit un total de 80 personnes.

Notre doyenne, Lucie LENTZ fêtera ses 95 ans cette année et notre doyen, Willy HAMM ses 88 ans.

Nous sommes les aînés des 280 habitants de la commune.

Je peux dire nous sommes les aînés car cette année je fais aussi partie des plus de 60 ans de la classe 59 avec Fabienne et Annie présentes parmi nous.

N'oublions pas les personnes qui n'ont pas eu ou qui n'ont plus la possibilité de participer à ce repas.

Les plus âgés parmi nous sont : le doyen Willy HAMM 87 ans, Eugénie son épouse 84 ans, suivie de Adolphe BEYER 82 ans et de son épouse Jacqueline 81 ans et Roger GRAEFF 81 ans.

Comme vous avez pu voir dans notre bulletin municipal, nos projets sont en cours de réalisation.

Dans notre lotissement AFUA les 8 terrains de la 1^{ère} tranche sont vendus. Parmi les futurs habitants de BERLING nous pouvons ajouter trois couples de notre cercle des aînés pour l'année prochaine et une de plus qui a fait une réservation dans la deuxième tranche. Bienvenue à ces futurs nouveaux habitants.

Le développement de l'attractivité du cœur du village est lancé, en deux phases.

La phase 1 avec la création d'une aire de rencontre et de stationnement avec un espace de convivialité, (pour vous) d'un potager et verger botanique pédagogique.

La phase 2 avec la création d'un jardin de détente avec aire de jeux derrière l'église et pas autour.

Pour démarrer nous n'attendons plus que la réponse des subventions de notre Vice-président du Conseil Départemental et de notre Conseillère Départementale ici présente dans ce nouveau dispositif « Ambition Moselle » ainsi que le Conseil Régional, dans leur nouveau dispositif qui sera mis en place début avril.

Nous comptons sur eux et les remercions d'avance.

Par la même occasion, je vous informe que je me représente à la mairie avec mon équipe.

Je laisse la parole à nos invités.



Le député Fabien Di FILIPPO a mis en avant le rôle important des retraités dans la société. Les conseillers départementaux Patrick REICHHELD et Nicole PIERRARD ont, quant à eux, mentionné les aides proposées par le Département ainsi que la meilleure façon de déposer un dossier.





Nous allons remettre aux gagnants du concours « Embellissement du village » leur prix.

Félicitation à Martine et Marcel WELSCH pour le bel aménagement fleuri autour de leur maison sortie Berling ou entrée Hangviller.

Sylvie notre 1^{ère} Adjoint vous remet le prix.



La Commune vous offre à vous tous, à chaque couple un petit arrangement floral que vous pourrez emporter en partant.

Nous vous proposons un livre à commander s'il vous intéresse. C'est en gros l'histoire de la Moselle en bande dessinée. Il est au prix de 16€90 l'unité et 12€68 pour une commande de 100 pièces.



Le menu a été élaboré par le traiteur ULRICH de Haut Clocher

Comme prévu, à partir de 14h le groupe Folklorique de Drulingen nous animera cet après-midi avec environ 14 danseurs.

***Bon après-midi dans la joie et le bonheur,
dans la bonne humeur. Bon appétit à
tous. »***



Encore merci au groupe Folklorique pour cette très belle animation !

Les élections municipales

1^{er} tour : le 15 mars 2020

Déjà préparé dans les règles sanitaires en vigueur (désinfection et toutes les portes ouvertes depuis la place de l'Eglise pour éviter les contacts)



Suite à la crise sanitaire le 2nd tour prévu le 22 mars a été reporté au 28 juin 2020



Pour le bon fonctionnement de la Commune, une réunion intermédiaire a encore dû être organisée avec le conseil municipal sortant

le 17 juin 2020 dans les règles de distanciations obligatoires



tout comme
le 2nd tour des élections.



L'atelier de couture de masques : merci aux bénévoles

Coronavirus : Ces couturières au grand cœur fabriquent des masques à Berling.

Un grand merci au Bénévoles de Berling, et à toutes les personnes qui se sont mobilisées pendant plusieurs semaines (fin avril – début mai) pour apporter leur aide dans la confection de masques barrières en tissu. Un grand merci également aux habitants de Berling qui ont également contribué en donnant du tissu, du fil, de l'élastique et même de l'argent. Sans compter sur la participation active de monsieur le maire Ernest Hamm, qui a largement contribué à cette action. Un petit clin d'œil est adressé au généreux donateur de la commune qui se reconnaîtra pour son chèque de 140€.

Don de tissu et d'argent, découpe, préparation des patrons, couture sur machine. Les contributions ont été diverses et variées dans cet atelier « improvisé », chacun aidant selon ses possibilités.

Grâce à ce bel élan de solidarité, ce sont plus de 300 masques qui ont été confectionnés. Un masque par habitant a été distribué, le reste a été mis disposition à la mairie dans le but de donner à ceux qui le souhaitent.

Les gestes barrières ont été respectés avec précautions durant cet atelier, réalisé dans la salle d'activités, gracieusement prêtée par la mairie.

Elles s'appellent Cinthia JAECK, Martine JAECK, Martine GEORGES, Trudy CUNY, Annie WEISS, Annie ENSMINGER, Annie HECKEL, Blandine RICHERT, Véronique GOHN, Alice HUBER, Françoise HAMM.... Elles ne se connaissaient pas forcément avant cette crise sanitaire du covid 19. Leurs points communs ? la passion de la couture, des doigts de fée et une grande générosité ! Ces habitantes ont passées une grande partie de leur temps libre à confectionner des masques pour essayer de limiter la propagation du coronavirus.

Bravo pour cet élan de solidarité et de générosité. Un moment extraordinaire, pour une année particulière.



« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences ».

Fanny HECKEL

CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

La commission avec le conseil municipal a invité les gagnants du concours à un apéritif le 27 septembre afin de les récompenser.

Le Maire ouvre la cérémonie par son allocution :

« Nous nous rencontrons ici pour vous remercier. Je dis rencontrer parce que nous nous croisons, pas assez souvent, mais de temps en temps dans notre village que nous aimons et que nous voulons beau pour y bien vivre.

Cette année Vous avez été sélectionné par la commission maison fleuri et par le Conseil Municipal Vous venez de faire connaissance avec le nouveau Conseil Municipal.

Pour avoir un beau village il suffit de bien l'entretenir et de le fleurir.

De notre côté le conseil municipal fait de notre mieux. Et vous les habitants vous entretenez au mieux aussi votre maison et vous l'avez très bien fleurie.

Nous vous en remercions beaucoup et pour cela nous avons prévu des petits cadeaux offerts par la commune et par des magasins, des boutiques de la région trouvés par la commission.

Je laisse la parole aux responsables Fanny et Yannick que nous remercions. »

C'est une tradition, et c'est aussi un devoir que de mettre chaque année à l'honneur celles et ceux qui, par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétisme, fleurissent notre quotidien et font de Berling, un village où il fait bon vivre.

Cette cérémonie devenue incontournable récompense nos lauréats qui, en fleurissant leur maison, jardin, leur balcon et leur commune, contribuent à l'embellissement de notre village.



Palmarès de maisons fleuries 2020 :

1^{er} prix : Mr et Mme BEYER

2^{ème} prix : Mr et Mme CUNY

3^{ème} prix : Mr et Mme WELSCH



Neuf autres lots ont été remis aux gagnants classés entre la 4^{ème} et la 12^{ème} place.

De plus, un prix spécial a été décerné à Mr Bruno DEVOLDER, pour récompenser son portail hors du commun.

Nous remercions les nombreux donateurs (Meublana, Primacasa, Trèfle Blanc, Bricomarché, Intermarché et mairie de Berling) pour leurs lots, sans eux ce concours fleuris pas comme les autres n'aurait pas pu avoir lieu.

Nous vous encourageons chers lauréats, ainsi que toute habitants de la commune, à vous mobiliser une nouvelle fois en 2021 pour présenter notre village de Berling dans son plus bel éclat. Par votre dynamisme, votre créativité vous contribuez non seulement à l'amélioration du cadre de vie mais vous mettez également notre village en valeur.

Et nous sommes persuadé que le fleurissement de vos maisons sera riche en couleurs et attrayants par la variété et l'originalité des différentes espèces et continuera à surprendre.



Le temps des brioches

« Une grande histoire d'amitié »



Du 16 au 18 octobre 2020 a eu lieu la traditionnelle Opération Brioches dans le cadre des journées nationales de solidarité des associations de Apei.

(APEI : association des amis et parents de l'enfance inadaptée)

Toutes les années, fin octobre, l'opération « Brioches de l'amitié » permet de récolter des fonds au bénéfice de l'enfance inadaptée. Cette opération qui se déroule sur l'ensemble de l'arrondissement de Sarrebourg fait appel à de nombreux bénévoles sans lesquels cette opération ne pourrait pas voir le jour.

Cette année ce sont les membres du Conseil Municipal qui se sont chargés de la collecte des dons. Et grâce à votre générosité et votre contribution, nous avons pu récolter la somme de 554,80€ qui a été remis à l'APEI.

Le droit à la différence a été le fil rouge conducteur de cette action, alors soyons tous acteur du droit à la différence. Car personne ne sait de quoi est fait demain.

La COVID-19, toutes les conséquences pour le village :

**ACCES AUX JEUX,
TABLES ET BANCS
INTERDIT**

**CIRCULATION
AUTORISEE SANS
REGROUPEMENT**



2020 l'année des confinements et des interdictions

La covid 19 vient à nouveau impacter nos vies familiales, professionnelles et sociales. Cette crise sanitaire nous a impactée toute au long de l'année 2020, et malheureusement ce n'est pas la fin. Les brioches du 14 juillet ont été distribuées à domicile aux enfants du village par Sandra Motsch. La kirb prévue le 1 er novembre 2020 a été annulée, ainsi que la traditionnelle saynète de Noël. Même nos nouveaux projets non pas vu le jour...mais ce n'est que partie remise.

Nous avons prévu le lancement d'un marché de Noël ainsi qu'une fête pour célébrer halloween avec les enfants. Ces projets ne sont pas partis dans les oubliettes mais remis à 2021. Dans l'attente des jours meilleurs, ne perdons pas l'espoir de nous revoir.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Tous engagés contre la COVID-19 !

Téléchargez #TousAntiCovid

testez COVID-19 protégez

Bienvenue

#TousAntiCovid

Disponible sur Google Play

Disponible sur l'App Store

Protégeons-nous, portons tous des masques





Cet été, entre deux confinements, la salle d'activités a pu être louée. Une annexe a été ajoutée au contrat de location.

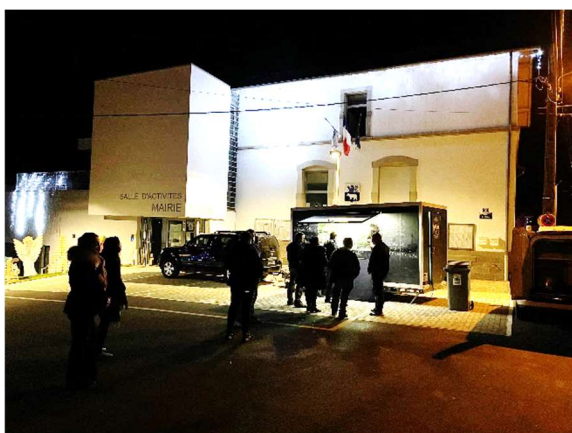
Le loueur s'est ainsi engagé à respecter et à faire respecter à ses convives les règles sanitaires.

« Je soussigné, locataire de la salle d'activités de Berling, m'engage à respecter et à faire respecter à mes convives les mesures suivantes préconisées par le gouvernement :

- Lavage des mains à l'entrée et à la sortie du bâtiment ou désinfection avec une solution hydroalcoolique,
- Distanciations d'1 mètre entre les personnes et lorsque ce n'est pas possible, port du masque,
- Ne pas se serrer la main, ni s'embrasser

Afin de rendre possible les mesures de distanciations, la capacité d'accueil de la salle d'activités est limitée à **60 personnes maximum**.

Comme stipulé dans l'article 7 de la convention de location, la commune décline, en plus de l'énumération faite, toute responsabilité concernant une éventuelle contamination au COVID-19.



En raison de la crise sanitaire, nos restaurants sont restés fermés plusieurs semaines. Nous avons organisé la venue de food-truck (camion de cuisine de rue) sur la place de l'Eglise plusieurs samedis de décembre.

Vous avez été nombreux à venir soutenir nos restaurateurs.

Le porte à porte n'ayant pas été autorisé en cette fin d'année particulière, l'amicale des sapeurs-pompiers de Phalsbourg étaient présents le dimanche 13 décembre 2020 de 10h à 12h dans notre salle d'activités, pour remettre leur traditionnel calendrier aux Berlingeois. Ils vous remercient pour votre générosité.



1^{ère} neige

1^{er} décembre, dès la 1^{ère} heure, le 1^{er} Adjoint est disponible



C'est avec des yeux d'enfants que nous avons vus nos premiers flocons ce 1^{er} décembre 2020.

Frédéric RICHERT, toujours au rendez-vous avec son matériel, était debout à l'aube pour déneiger toutes les rues du village.



1^{ère} bataille devant l'école, avec respect des gestes barrières.
C'est bien les enfants !

Un moment de partage autour de Noël

Le samedi 19 décembre 2020 de 16h à 18h

Cette année, en raison de la covid 19, la saynète de Noël a dû être annulée. De ce fait nous avons eu l'idée, malgré tout cela de faire la distribution des cadeaux de Noël, ainsi aucun enfant n'aura été pénalisés vis-à-vis de cette crise sanitaire. 40 enfants du village âgés de 0 à 13 ans ont reçu une invitation personnelle du Père Noël, tout cela dans les règles sanitaires. Un circuit leur a été proposé, les enfants accompagnés de leurs parents, venaient chercher le cadeau au près du père Noël. Puis allaient chercher une gaufre et un chocolat chaud pour parfaire ce cadeau.

LE FOOD TRUCK de Arnaud Bour était stationné sur la place de l'église



Merci au Père Noël pour son passage à Berling !



*Pour s'approcher du père Noël
la main de papa est rassurante*



*« C'est la première fois de ma vie que je
croise le regard du père Noël »*



Les parents qui le souhaitent peuvent demander à la mairie les photos de leurs enfants prises avec le père Noël.

Concours « illuminations de Noël »

Nous étions là, pour trouver la féerie de Noël devant chez vous !

La municipalité a récompensé les gagnants du concours illuminations de Noël directement chez eux. En raison de la covid 19, la remise des prix ne pouvait pas se faire. L'objectif étant de récompenser les particuliers participants à l'embellissement du village. C'est donc jeudi 31 décembre que les lots ont été remis. La participation à ce concours est en sensible augmentation, mais pas suffisante.

Nous aimerions une participation et une mobilisation plus actives en 2021 pour dynamiser le village, afin que chaque maison nous fasse rêver en ces périodes de fêtes !

Palmarès de maison de Noël 2020 :

1^{er} prix : un gâteau de 8 personnes de la Pâtisserie Martini à Vesheim



2^{ème} prix : un pâté lorrain 6 personnes de la boulangerie Stinus à Niderviller



3^{ème} prix : un kit de jardinage de chez Bricomarché Phalsbourg



II) Les forces vives de la commune





Des nouvelles de notre Périscolaire ?

Les années se suivent et ne se ressemblent pas !

Avant toutes choses, je tiens à remercier particulièrement les « forces vives » du périscolaire. Les filles, sans qui rien ne serait possible, mais aussi les mairies qui ont su nous accompagner dans cette période si spéciale.

Hormis la période de confinement, l'accueil du périscolaire a été continu et préservé, afin de faciliter et de garantir l'organisation de chacun. Chaque protocole sanitaire a été scrupuleusement respecté, et tous les moyens sont en place pour garantir la quiétude générale.

Je souhaite remercier Fanny (directrice) qui nous a quitté pour suivre son mari muté (en juillet), et qui a su œuvrer au périscolaire en sa qualité d'animatrice et de directrice, durant 3 années.

Nous accueillons Mme SPITZ Deborah, en qualité de Directrice au même poste. Forte de 9 années d'expériences en structure périscolaire, elle arrive avec l'envie, le dynamisme et la motivation, dans un seul objectif; « l'animation ». Je lui souhaite réussite, et courage.

Notre équipe, composée également de Dorothee, Angélique et Elisabeth, est toujours aussi dévouée au bien-être des enfants et travaille chaque jour dans cet intérêt.

Je tiens à souligner, que le « péri » est un lieu de rencontre, d'échange et de cohésion. Les enfants, nos enfants, sont heureux de venir au périscolaire. Il sont content de se voir, revoir, d'échanger, de jouer, bricoler ...etc

*Le Président
William MADELAINE*



TARIFS PAR JOUR ET PAR ENFANT

	Tarif de base pour les enfants extérieurs aux quatre villages	Tarif de base BERLING, HANGVILLER, METTING et VESCHEIM Avec application de réduction en fonction du quotient familial (avis d'imposition).
Matin 7h00 – 8h30 Lundi / Mardi // Jeudi / Vendredi. Espace Arcadie VESCHEIM	3,00 €	2,25 €
Repas seul	5,00 €	5,00 €
Midi animation 12h-14h Lundi / Mardi // Jeudi / Vendredi Espace Arcadie VESCHEIM	5,00 €	3,00 €
Soir 16h30-18h30 Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi. Espace Arcadie VESCHEIM	5,50 € avec goûter	3,50 € avec goûter
Forfait journée complète (7h00-8h30),(12h-14h) et (16h30-18h30) Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi Espace Arcadie VESCHEIM	12,50 € + Repas 5,00 € Soit 17.50€	8,75 € + Repas 5,00 € Soit 13.75€
Garde mercredi matin 7h-8h	2,00 €	1,50 €
Garde mercredi 8h00-12h00 Sans repas	8,00€	6.00€
Garde Mercredi 8h00-15h00 Avec repas	14 € +Repas 5,00€ Soit 19,00€	10.50€ +repas 5€ Soit 15.50€
Retard hors horaire périscolaire	3€	3€
Retard paiement facture	10€	10€

Les écho'liers de Berling



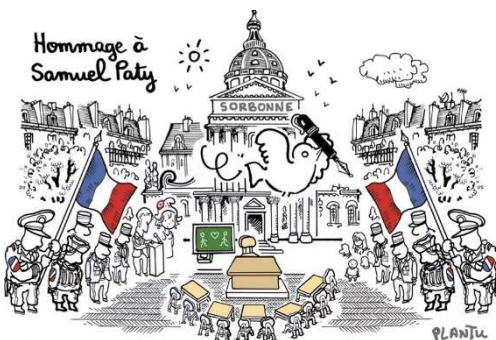
Après une année scolaire 2019/20 particulière, rien de tel qu'une chasse au trésor entre camarades pour une dernière journée de classe !

Perspicacité et coopération étaient au rendez-vous pour une belle réussite et un cadeau très apprécié par nos chasseurs : des flacons à bulles.



Depuis la rentrée du mois de novembre, les élèves viennent en classe avec l'accessoire indispensable d'un super-élève : le masque !

Cette rentrée a été également marquée par l'hommage à Samuel Paty. Mme Schmitt en a profité pour travailler les notions de liberté d'expression, la laïcité ainsi que les symboles et les valeurs de la République.





Les fêtes de fin d'année
approchent !

Pour créer un joli sapin lumineux,
les élèves ont appris à manipuler
lampes, piles et fils électriques.

Aussi ils ont appris une poésie, des
chants dont un en allemand.



Le dernier jour de
classe, le père Noël a
donné une mission aux
enfants : répondre à
plusieurs énigmes
pour reconstituer un
message afin de
trouver un petit
trésor.

Mandarines et
chocolats nous
attendaient au pied du
sapin.

La maitresse a
également offert un
album aux apprentis
lecteurs.



Année particulière pour l'école



La rentrée après le confinement

Les enfants du primaire ont retrouvé leur maîtresse en comité restreint.

À Berling, Agathe Schmitt fera cours à six élèves les lundis et mardis puis à cinq autres les jeudis et vendredis, dans un premier temps jusqu'au 22 mai. Onze élèves reprennent ainsi le chemin de l'école sur les vingt-deux que compte la classe. Les enfants étaient plutôt contents de retrouver leur maîtresse.

Les quatre écoles du RPI Berling-Hangviller-

Metting-Vesheim sont ouvertes depuis ce mardi 12 mai. Le ramassage scolaire ainsi que le périscolaire à Vesheim ont également repris leur activité.

Le départ de Suzie BERNHARDT l'aide-maîtresse, en fin d'année scolaire,
un petit cadeau offert par la commune

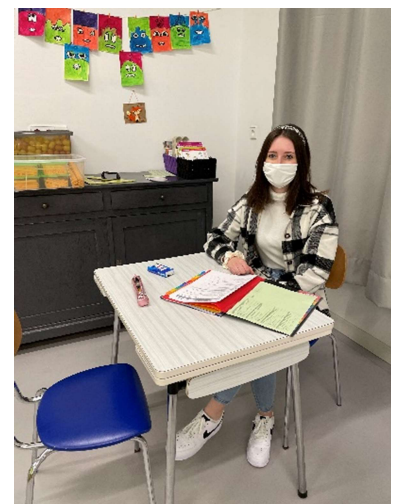


La rentrée de septembre 2020

Tout comme Suzie, depuis le mois d'octobre Mme Laurie GING intervient dans les écoles de Berling et Vesheim dans le cadre des Services Civiques.

En classe, elle contribue aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes. Elle est d'une aide précieuse pour les enseignantes.

Mme GING explique : "Suite à une année passée à la faculté de sciences, j'ai réalisé que je souhaitais me diriger vers le domaine des enfants. Cette expérience va me permettre une meilleure approche pour passer le concours d'éducateur de jeunes enfants."



Foyer Sport et Culture

Notre assemblée générale du 2 février 2020 fut l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée et de planifier les activités pour l'année à venir. Malheureusement, en raison de la crise sanitaire mondiale, seul le brûle sapins a pu avoir lieu en tout début d'année. Nous l'avons déplacé de derrière l'église à la rue de la Gare. Ce qui a facilité et sécurisé son déroulement.

Nos deux fêtes traditionnelles ont, à notre grand regret, dû être annulées. Espérons qu'elles sont simplement reportées et que nous pourrons à nouveau nous réunir en 2021.

Entre les deux confinements du printemps et de l'automne nous avons malgré tout pu nous échapper un peu et faire une sortie pique-nique. A la vallée des éclusiers le 12 août où nous nous sommes rendus à vélo pour certains, en voiture pour les autres. Si le chemin de l'aller par Lutzelbourg fut rapidement avalé, le retour à vélo paraissait bizarrement plus long par Arzviller et Waltembourg...

Si la situation sanitaire le permet nous vous invitons d'ores et déjà à la fête du 13 juillet et à notre marche de l'Amitié du lundi de Pentecôte, le 24 mai.

La date de notre assemblée générale sera communiquée par affichage devant la mairie.

Le Comité et l'ensemble des membres du Foyer Sport et Culture vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021.



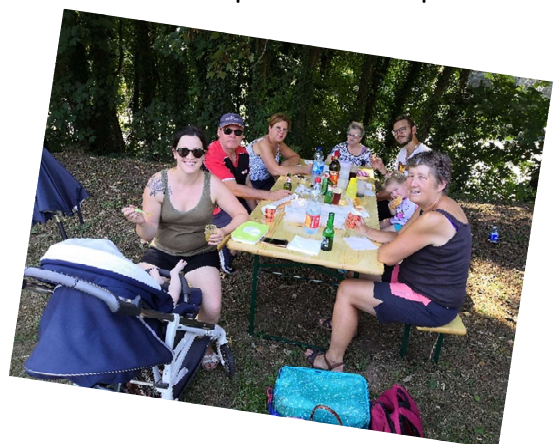
l'assemblée générale s'est tenue à la mairie



et hop encore un sapin



des flammes, des bredele et du vin chaud



nous voilà bien installés
dans un bel environnement

Le Président
Dany Hamm



Le club de PETANQUE



Déjà 10ans et toujours fidèles au rendez-vous...

2020 devait être une année spéciale, à savoir l'année du 10^{ème} anniversaire du club de pétanque.

Spéciale elle l'a été, à plus d'un titre !

En effet, la saison 2020 a commencé après un confinement et s'est terminée par un confinement. Pourtant que le printemps était beau ! Plus d'un était impatient de retrouver ses amis pétanqueurs.

Ensuite ce fut la canicule ! Dur de jouer par 30° et plus ! Qu'à cela ne tienne, nos pétanqueurs ont décalé leurs rencontres à une heure plus clémente dans la soirée. Quand on est passionné, on trouve toujours une solution.

La situation sanitaire a interdit de fêter cet anniversaire, mais ce n'est que partie remise.

Les pétanqueurs, comme toutes les associations, espèrent reprendre leur activité l'an prochain dans des conditions redevenues normales.

C'est aussi leur vœu pour 2021 adressé à tous les Berlingeois !

R.G.





Les arboriculteurs

Cette année, la nature s'est montrée incroyablement généreuse, comme pour nous consoler de la situation sanitaire que nous subissons. Tous les arbres étaient pleins à craquer au vrai sens du mot. Mais pas partout dans les vergers la qualité des fruits était au rendez-vous.

Néanmoins nos activités ont été limitées. La démonstration et cours de taille printanière a dû être annulée de même que l'assemblée générale de notre association prévue en octobre. La campagne de distillation est arrêtée, perturbée puis de nouveau arrêtée.

Toutefois nous espérons obtenir un bon distillant de nos fruits qui est le schnaps. L'association souhaite à tous ses membres une bonne année 2021 et vous présente ses meilleurs vœux de santé.

Le comité



Ecole du Dimanche

Bonjour à tous,

Cette année est une année particulière, nous avons été contraints d'arrêter l'école du dimanche au mois de mars.

Plusieurs personnes m'ont demandé : il n'y a pas de saynète de Noël cette année ?

Non pour la sécurité de tous, il est préférable d'éviter ces rassemblements et c'est bien dommage !

Nous vous souhaitons de belles fêtes dans vos familles et espérons reprendre dès que possible nos discussions et échanges autour de la vie de notre Seigneur, qu'il nous donne la force et nous soutienne dans cette période compliquée durant laquelle il est important d'être solidaire.

À bientôt !

Les monitrices, Anita, Carole et Sandrine.

Paroisse Protestante de Hangviller-Berling-Metting-Pfalzweyer



Echos de la vie paroissiale

Chère lectrice, cher lecteur,

Déjà une année que je suis dans notre paroisse, et devrais-je dire : quelle année !

Les premiers mois, nous avons pu vivre une vie paroissiale "normale", ou plutôt, sans virus!

Nous garderons en souvenir : les différents cultes et les activités de notre paroisse, mais aussi les fêtes de l'Avent et de Noël, le culte de l'épiphanie avec le partage de la galette des rois, la retraite des confirmands, et même le culte consistorial de présentation des confirmands !

J'ai ainsi pu découvrir une paroisse dynamique, avec beaucoup de paroissiens investis, que ce soit régulièrement ou plus ponctuellement ! Merci à chacun et à chacune pour votre engagement !

Soudain, nous avons dû nous réinventer. Sortir des sentiers battus, changer de stratégie pour garder contact et continuer de rester unis autour de la foi, surtout dans ces temps difficiles.

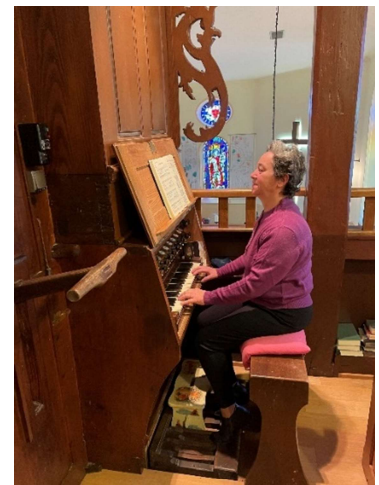
Contrairement à ce que nous aurions pu penser auparavant, nos habitudes peuvent changer du jour au lendemain. Ainsi, nous avons dû stopper tous nos projets paroissiaux, tous les cultes, toutes les activités, nous avons même dû reporter la confirmation.

Face à ce ralentissement de la vie culturelle (mais aussi sociale et culturelle), nous avons eu le choix entre désespérer ou imaginer de nouvelles manières de vivre la foi en communauté.

C'est alors qu'est née dans notre paroisse l'idée d'envoyer chaque semaine une méditation, mais aussi d'échanger par mail. Sans compter les réunions téléphoniques ou en vidéoconférence : que ferions-nous sans la technologie ! Tout est bon pour rester en lien, entre nous, et avec le Seigneur!

En parallèle, les cloches de nos églises sonnaient chaque dimanche à 10h, invitant à la prière communautaire et en terminant par le Notre Père.

A Berling, notre organiste, Madame Straub, venait régulièrement jouer de l'orgue le dimanche matin. Merci à elle d'avoir porté notre communauté en musique pendant le temps de confinement.



Qu'il est important de louer le Seigneur en toutes circonstances. Nous pouvons le louer en paroles, avec les psaumes par exemple, mais aussi en chanson, grâce à nos cantiques. Chanter et jouer des cantiques, c'est une autre façon de prier pour nous et pour les autres. Si nous ne pouvons plus le faire en communauté, rien de nous empêche de la faire à la maison, en chantant, en écoutant un cantique, ou alors en jouant d'un instrument. Toutes les manières sont bonnes pour louer notre Dieu en pensées avec nos frères et sœurs en Christ.

A partir du mois de juin, nous avons pu reprendre une vie paroissiale presque normale si nous faisons abstraction des 1m50 de séparation réglementaires entre chacun et des sourires masqués.

C'est donc avec quelques adaptations que nous avons eu plaisir à nous retrouver ! **Nous avons pu vivre le culte de rentrée avec la remise de la Bible aux nouveaux catéchumènes, la fête des récoltes et aussi des baptêmes... Nous avons également été enchantés de pouvoir à nouveau écouter la chorale qui a participé à certains cultes !**

Nous voulons aussi nous souvenir de toutes les personnes qui ont quitté ce monde cette année. Nos pensées vont aux familles et aux proches en deuil.

Cette année a été pour moi ma dernière année de vicariat, mais aussi ma première année en autonomie au sein d'une paroisse. En mai dernier, j'ai eu la chance de me voir gratifiée du Certificat d'Aptitudes aux Fonctions Pastorales après 8 ans de formation !

Le culte d'ordination a pu avoir lieu le 18 octobre 2020, avec quelques aménagements là aussi. Lors de ce culte, l'Église a officiellement reconnu ma vocation et mon ministère en tant que pasteure. **C'est donc avec une grande joie que je peux dire que je suis pasteure dans notre paroisse, et non plus vicaire.**

Comme annoncée, la deuxième vague est arrivée. Heureusement, nous avons eu le temps de nous entraîner et de mettre en place des stratégies lors du premier confinement, stratégies que nous pouvons à présent perfectionner afin de nous serrer les coudes dans cette période si particulière et surtout à l'approche des fêtes de fin d'année. **C'est alors que nous avons recommencé l'envoi des méditations hebdomadaires : si vous ne les avez pas encore reçues, mais que vous souhaitez recevoir les mails paroissiaux à venir, n'hésitez pas à prendre contact avec moi.**

Malgré tout, on peut retenir ce que l'année 2020 nous aura enseigné de positif :

- **L'importance de la prière.** Prier, c'est confier à Dieu nos joies, mais aussi nos peines, nos inquiétudes, nos angoisses. Prier, c'est également confier à Dieu nos proches, ainsi que les personnes qui nous sont moins proches. C'est ce qu'on appelle la prière d'intercession. Même à distance, nous pouvons alors vivre en communion avec nos frères et sœurs en Christ, grâce à la prière !
- **Vivre une foi personnelle à son domicile c'est super,** mais quand nous ne pouvons plus nous retrouver, nous nous rendons alors compte à quel point ce que nous vivons dans la communauté chrétienne est riche.
- **La vie est précieuse, savourons-en chaque instant.** Et quand nous pourrons revoir nos proches, chérissons les moments que nous pourrons partager qui sont remplis d'échanges et d'apprentissages.

Et dans l'attente de pouvoir se retrouver dans les belles églises de nos villages, **que le Seigneur vous garde et vous accompagne chaque jour ! Amen.**

Lauriane Kuhm, Pasteure



Paroisse Catholique de Phalsbourg et environs

« Une année pas comme les autres ! »

Au moment où j'écris ces lignes, le pays est une nouvelle fois mis sous cloche. Le reconfinement a été instauré par le gouvernement la veille du week-end de la Toussaint, un W-E sous haute tension. Ainsi nous avons pu encore célébrer les messes de la Toussaint et de la Commémoration des fidèles défunts, mais sous bonne garde en raison des récents attentats perpétrés à Conflans-Sainte-Honorine et Nice. En plus de la seconde vague épidémique, le pays doit faire face à la vague terroriste qui menace notre sécurité.

Si, lors du premier confinement, le pays était complètement à l'arrêt, le gouvernement a décidé cette fois d'alléger les dispositifs du second confinement pour préserver l'économie, un minimum de vie sociale et le système éducatif. Néanmoins, les secteurs d'activité qui étaient déjà impactés au printemps se retrouvent une fois de plus pénalisés. Ainsi, les commerces de proximité, artisans, indépendants, le monde du sport, les restaurants et bars, le monde du spectacle et de la culture... sont tous invités à garder le rideau baissé. L'église et les autres lieux de culte recevant du public sont logés à la même enseigne. Même si les édifices culturels restent ouverts pour permettre aux fidèles d'y prier, nous ne pouvons plus célébrer les messes et les autres sacrements, à l'exception des obsèques dans la limite de 30 personnes et des mariages dans la limite de 6 personnes. Maigre consolation pour des milliers de catholiques qui ont manifesté le dimanche 15 novembre devant les églises pour défendre la liberté de culte et la reprise des messes.

Pour ma part, je rends grâce à Dieu qui nous a permis de célébrer les grands temps forts de notre communauté entre les deux confinements. Ainsi, le 20 septembre, 26 enfants de notre communauté de paroisses ont reçu la première communion initialement prévue le 17 mai au cours d'une eucharistie festive empreinte de recueillement et de solennité. Le 11 octobre, nous avons maintenu et célébré également la Fête de la Communauté de paroisses en accueillant la lanterne du Jubilé en présence de son concepteur, M. Yves Mendes.

Le repas qui a suivi la messe et qui a rassemblé près de 90 personnes à la salle Arcadie de Vesheim était une belle réussite. De nombreux lots de tombola en lien avec le Jubilé ont ravi les convives qui ont pu déguster le gâteau d'anniversaire confectionné pour l'occasion par le diacre Jacques Simonin. Le 25 octobre, à quelques jours du reconfinement, 20 jeunes de notre archiprêtré ont reçu le sacrement de la confirmation des mains de Mgr Jean-Pierre Vuillemin pour la plus grande satisfaction des animatrices et parents. Toutes ces célébrations et manifestations se sont déroulées dans des conditions optimales suivant un protocole sanitaire strict. A ma connaissance, personne n'a été contaminé lors de ces rassemblements. Dieu merci !

L'annonce de l'arrivée des vaccins à l'efficacité éprouvée à 94,5 % nous autorise à espérer des jours meilleurs. J'ai confiance en l'homme car il a toujours su rebondir face aux différentes épidémies qui ont marqué l'histoire de l'humanité : la peste noire (1347-1352), le choléra (1832), la grippe espagnole (1918-1919), la grippe asiatique (1956-1957), le sida (depuis 1981), le coronavirus aujourd'hui.

Mais la crise sanitaire mondiale que nous avons vécue, et qui joue les prolongations, nous convoque aujourd'hui à une sérieuse relecture, au triple niveau personnel, communautaire et sociétal. Ce virus microscopique a manifestement révélé les fragilités d'un monde ivre de matérialisme ; c'est la grande désillusion. Tout ce que l'on croyait acquis ne l'est plus : la croissance économique est un leurre, le triomphalisme des avancées technologiques et spatiales n'a pas réussi à endiguer l'hécatombe, les repères se sont effondrés... Rien, ni personne, n'a échappé à la crise. Tout le monde a été touché, d'une manière ou d'une autre : les Etats, l'Eglise, l'économie, les marchés financiers, le monde de la santé, le monde de l'éducation, le secteur du tourisme, les entreprises, les familles, et bien sûr les personnes elles-mêmes. Nous avons pris conscience de notre finitude et de notre fragilité. Au moment où petit à petit, le monde reprend vie, une question pourrait se poser aux chrétiens que nous sommes : « Sortirons-nous renouvelés de cette crise sanitaire ? » Comment déceler à travers cette situation les signes d'une renaissance ecclésiale ?

Il ne s'agira pas forcément de faire un nouveau plan d'évangélisation, de nouveaux programmes pastoraux, pas de stratégies pour convertir, mais une libre inspiration, un nouvel enthousiasme, une nouvelle exaltation en la vie plus forte que la mort. Face à la crise, je suis plus que jamais convaincu que la vie est belle et qu'elle vaut vraiment la peine d'être vécue, à condition de regarder toujours le verre à moitié plein et non à moitié vide. Rendons grâce à Dieu pour tout ce qu'Il nous a donné : la vie, l'amour, notre famille, nos amis, notre planète, nos talents, le pain quotidien... Chaque seconde, chaque minute, chaque jour qui passent sont un don de Dieu. Sachons lui dire merci, et dire merci aussi à tous ceux et celles qui veillent sur nous, prennent soin de nous, et prient pour nous. Nous autres chrétiens, nous le faisons chaque dimanche lorsque nous célébrons l'eucharistie. En grec, eucharistie signifie littéralement « bonne grâce », donc rendre grâce, être reconnaissant. Chaque fois que nous célébrons la messe, nous remercions le Seigneur pour la vie donnée et reçue en son Fils Jésus, pour la vie accueillie et transmise par les saints, les défunts et tous les vivants de la terre. Une même communion nous réunit donc dans l'action de grâce.

A l'aube de cette nouvelle année, j'ai envie de paraphraser la déclaration d'amour de Rosemonde Gérard à son mari Edmond Rostand : « Chaque jour, je t'aime davantage, aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain. » Je vous souhaite une année 2021 remplie d'amour plus que 2020 et bien moins que 2022 !

Abbé Pierre LUONG+

III) Actions et projets de l'équipe municipale

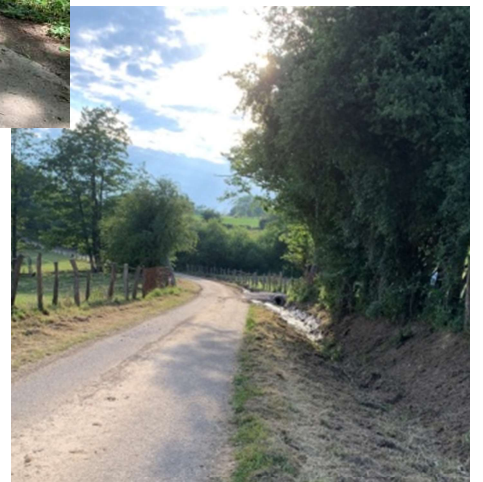


Entretien des espaces verts

Arrosage des fleurs et tonte



Entretien des voies communales



Changement d'une conduite d'eau

Divers travaux paysagers



Entretien des abords de l'immeuble communal



Entretien du bassin de rétention Rue du Beau Soleil



Elagage des arbres pour minimiser la chute de feuilles mortes dans le cimetière



Travaux réalisés durant l'année



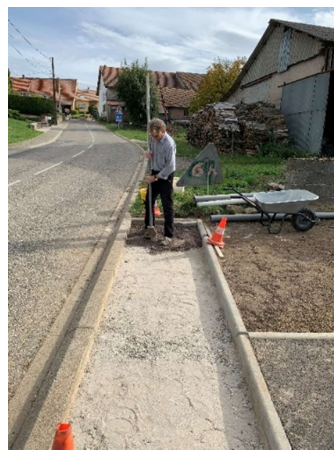
Aménagement du virage croisement rue de Vilsberg / rue de Phalsbourg



Finition du terrassement dans la 2^{ème} tranche du nouveau lotissement



Prolongement d'une partie du trottoir
rue de Hangviller



Montage d'un placard à l'école



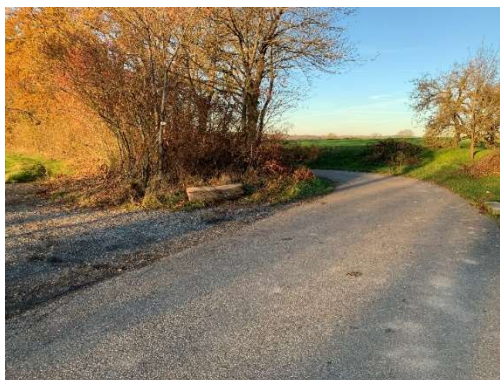
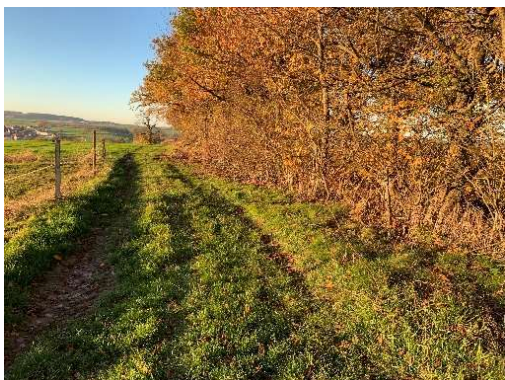
Rénovation des bancs de l'école

Remerciements aux habitants

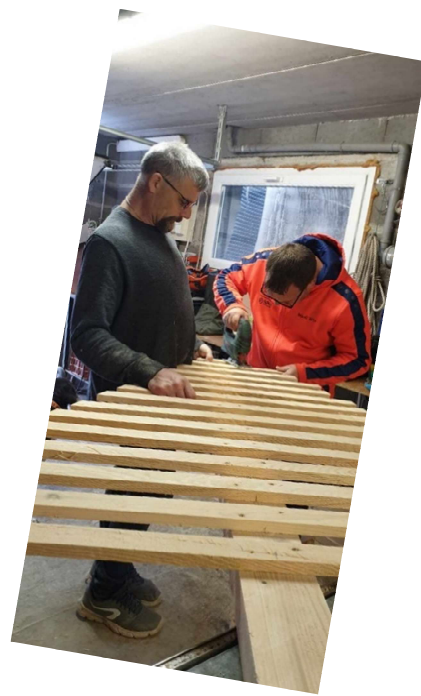
Merci à tous les habitants pour leurs différentes aides
comme l'entretien des usoirs communaux,



ou l'élagage d'arbustes en bordure d'un chemin



Confection et mise en place des décorations et illuminations de Noël





Deux équipes étaient spécialisées dans le montage et le démontage aérien.



Projets en cours

Développement de l'attractivité du cœur du village

***Phase 1** : Création d'une aire de rencontre et de stationnement avec un espace de convivialité, d'un potager et verger botanique pédagogique.*

En raison de la Covid-19, les travaux n'ont pu démarrer comme prévu.

Nous allons percevoir les subventions suivantes pour réaliser ce projet :

- « DETR » (Sous-Préfet) : la demande de subvention est reportée en 2021
- « Ambition Moselle » (Département) : 19 000€ soit 17,75%
- « Dispositif de soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité » (Région Grand Est) : en attente de réponse
- Agence de l'eau : une demande est en cours d'instruction.

Les travaux débuteront par la démolition de la maison au 2 rue Burgass, début 2021.



Phase 2 : Création d'un jardin de détente avec aire de jeux derrière l'église, la salle d'activités, l'école et la mairie.

Les travaux débiteront rapidement début 2021.

Nous allons percevoir les subventions suivantes pour réaliser ce projet :

- « DETR » (Sous-Préfet) : 9 960€ soit 40%
- « Ambition Moselle » (Département) : 4 000€ soit 16%
- « Dispositif de soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité » (Région Grand Est) : en attente de réponse



Quartier Hundert (AFUA)



La 1^{ère} tranche de l'AFUA Hundert est maintenant terminée. Plusieurs maisons ont vu le jour. La rue du Beau Soleil a été rétrocedée à la Commune et est officiellement cadastrée dans le domaine public.



L'assemblée générale de l'AFUA a eu lieu le 23 juillet 2020 dans notre salle d'activités.



Viabilisation de la 2^{ème} tranche

Lotissement communal

Tous les travaux de viabilisation ont été financé par la commune et sont terminés.
La vente des terrains est en cours. La réalisation de la route se fera après la construction des maisons



1^{ère} réunion de chantier pour cette nouvelle tranche avec M. Daniel ANSTETT responsable assainissement de la Communauté de Communes de Phalsbourg, M. le Maire Maître d'ouvrage, M. Mickaël FOGEL le géomètre du Maître d'œuvre LAMBERT et M. Pierrot WENDLING responsable des travaux





Différentes réunions de chantier avec M. Jonathan WEHRUNG de l'entreprise EST RESEAUX, M. Joël FROELIGER du Syndicat des Eaux de Wintersbourg et M. Serge UNTEREINER de l'entreprise ENEDIS

Pour chaque terrain à vendre, la commune doit faire un sondage de sol



Sentier du Kruttstick

Les accès, entrée et sortie sont aménagés

Rue Principale / rue de la Scierie



Rue de Hangviller



Trottoirs rue principale vers Pfalzweyer

Nous avons reçu une subvention AMISSUR (Département) de 9 940€ soit 30% des travaux (33 152€ HT) pour cette réalisation.

Les travaux n'ont pas pu démarrer en temps voulu en raison de la crise sanitaire.

Ils seront effectués en collaboration avec la Communauté de Communes de Phalsbourg et vont commencer prochainement.

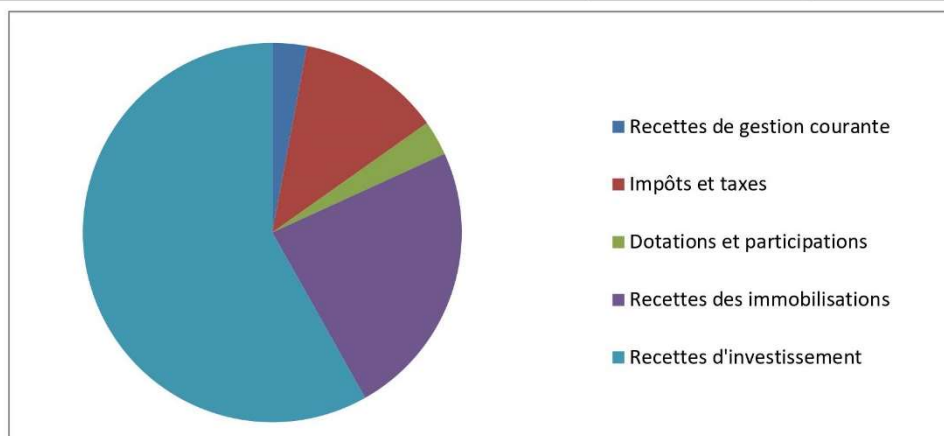


Les autres travaux prévus et futurs sont reportés

BUDGET

PREVISIONS - REALISATIONS RECETTES 2020

	ARTICLE	PREVISION	REALISE
F o n c t i o n n e m e n t	Recettes de fonctionnement (total)	533 268,96	432 851,42
	Recettes de gestion courante	32 400,00	30 396,70
	Remboursements rémunérations personnel	5 000,00	3 342,65
	Redev. occupat° domaine public communal	400,00	405,89
	Locations de droits de chasse et pêche	1 400,00	1 414,68
	Refacturation aus communes du RPI - transport	1 000,00	0,00
	Revenus des immeubles et concessions cimetièrè	24 600,00	25 233,48
	Impôts et taxes	126 000,00	127 041,45
	Taxes foncières	51 000,00	50 753,00
	Attribution de compensation (ex - CVAE)	34 000,00	31 831,04
	FNGIR	30 000,00	30 005,00
	Taxes et autres impôts locaux	11 000,00	14 452,41
	Dotations et participations	31 600,00	30 745,61
	Dotation forfaitaire	14 000,00	12 666,00
	Autres dotations et participations	17 600,00	17 970,36
	FCTVA (fonctionnement)	0,00	109,25
	Recettes des immobilisations	343 268,96	244 667,66
	Remboursements assurance (contentieux)	0,00	2 765,70
	Mandats annulés - remboursements (exercices antérieurs)	0,00	600,00
	Ventes des terrains de la commune (AFUA)	150 000,00	48 033,00
Résultat de fonctionnement reporté	193 268,96	193 268,96	
I n v e s t i s s e m e n t	Recettes d'investissement (total)	601 813,88	601 849,98
	Subventions Etat (sous-préfecture)	130 000,00	133 673,71
	Subventions Départements	22 500,00	9 940,00
	Subvention Presbytère Hangviller (participation travaux rénov.)	0,00	4 212,07
	FCTVA (investissement)	37 000,00	39 313,66
	Taxe d'aménagement	2 000,00	7 263,36
	Amortissement des immobilisations	50 000,00	47 133,30
	Virement de la section de fonctionnement	234 488,96	234 488,96
	Excédents de fonctionnement capitalisés	125 824,92	125 824,92
	TOTAL GENERAL	1 135 082,84	1 034 701,40

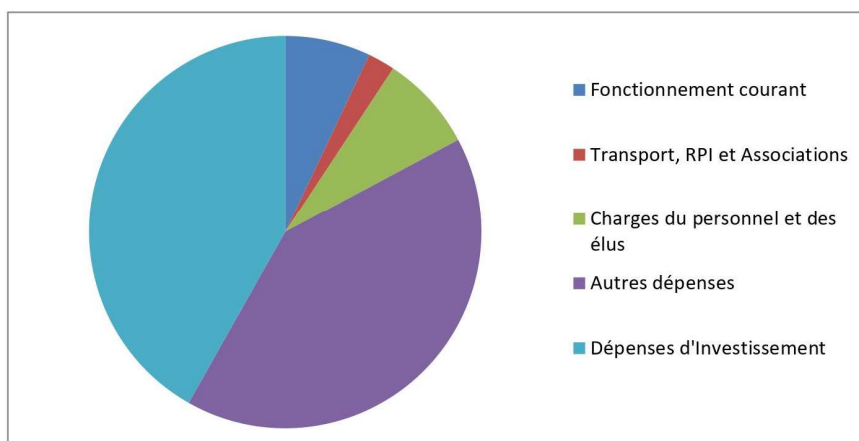


N.B. : L'exercice comptable annuel n'étant pas clôturé au moment de la rédaction du bulletin, les éléments contenus dans ces tableaux peuvent légèrement évoluer.

BUDGET

PREVISIONS - REALISATIONS DEPENSES 2020

	ARTICLE	PREVISION	REALISE
	Dépenses de Fonctionnement (total)	533 268,96	433 342,85
	Fonctionnement courant	74 430,00	52 379,99
	Eau, électricité et carburants	17 000,00	11 960,39
	Frais d'affranchissement, télécommunications et bancaires	1 950,00	1 665,54
	Fournitures d'entretien, divers, petit équipement et voirie	7 820,00	11 967,43
	Fournitures administratives et scolaires	2 000,00	2 389,53
	Assurances et prestations de services	3 650,00	3 228,33
	Locations mobilières	3 000,00	1 343,54
	Entretien, réparations et maintenance terrains, voirie et bâtiments	15 200,00	7 419,04
	Documentation, annonces, publications et logiciels	4 050,00	3 028,27
	Autres frais divers et dépenses imprévues	5 760,00	0,77
	Honoraires, frais d'actes et de contentieux	7 500,00	3 716,20
	Fêtes, cérémonies et réceptions	6 500,00	5 660,95
	Transport, RPI et Associations	18 800,00	16 687,74
	Transports collectifs	1 500,00	0,00
	Cotisations diverses et participation frais RPI	10 000,00	9 887,74
	Subventions Associations, RPI et autres contributions	7 300,00	6 800,00
	Charges du personnel et des élus	63 000,00	58 943,81
	Personnel, cotisations et formations	47 300,00	42 778,07
	Indemnités des élus, cotisations et formations	15 700,00	16 165,74
	Autres dépenses	377 038,96	305 331,31
	Service d'incendie et ordures ménagères	4 850,00	4 603,89
	Taxes foncières et autres impôts indirects (TVA)	75 700,00	9 014,00
	Intérêts emprunts	12 000,00	10 091,16
	Amortissement	50 000,00	47 133,30
	Virement à la section d'investissement	234 488,96	234 488,96
	Dépenses d'Investissement (total)	601 813,88	311 407,55
	Frais d'études et concessions	34 500,00	26 532,09
	subventions versées (participation rénovation presbytère)	35 000,00	25 272,43
	Immobilisations : Terrains, bâtiments, voirie	28 000,00	27 497,64
	Installation, matériel et outillage	1 000,00	430,00
	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	206,43
	Mobilier	4 000,00	2 368,16
	Agencements et aménagements de terrains	41 000,00	0,00
	Solde d'exécution sect° d'investissement	104 321,88	104 321,88
	Capital des emprunts et cautions	49 612,90	46 483,08
	Travaux bâtiment école - mairie - salle d'activités	6 000,00	1 248,48
	Travaux lotissement Hundert (AFUA)	297 379,10	77 047,36
	TOTAL GENERAL	1 135 082,84	744 750,40



IV) Renseignements utiles



Programme

« Prévention des chutes »

Afin de respecter les mesures mises en place par le gouvernement, toutes actions collectives de prévention sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

La commune de Berling avait sollicité la fédération Séniors Moselle, pour mettre en place en 2020 un programme de gym douce (6 séances d'1h30) sollicitant la tête.

Les exercices seront axés sur la mémoire, la coordination et les réflexes. Sans oublier les déplacements variés et le renforcement musculaire qui fera travailler les jambes.

Cette atelier équilibre, qui a connu un vif succès sera reporté cependant la date n'est pas encore connue.

Vous accompagnez au quotidien pour votre bien-être et votre santé est notre priorité.

La Fédération Séniors Moselle mène des actions en faveur du « bien vieillir » dans le département de la Moselle. Elle poursuit et développe ses actions sur l'ensemble du territoire pour répondre aux attentes et besoins des séniors.



Prenez soin de vous et au plaisir de vous revoir très vite sur notre prochain atelier équilibre.

Le Club Vosgien du Pays de Phalsbourg-Lutzembourg

Une équipe dynamique de 14 travailleurs (11 hommes et 3 dames) oeuvre chaque mercredi sur nos sentiers afin de les rendre accueillants pour votre plaisir . Le renfort est bienvenu.

Débroussaillage, tronçonnage, balisage et équipements (abris, bancs, tables bancs, passerelles, escaliers etc...) sont notre lot hebdomadaire ce qui représente environ 1500 heures de travail bénévole par an.

A noter entre autres cette année la réalisation de deux gros chantiers : le remplacement de l'escalier du rocher du Petit Moulin et la sécurisation du site, ainsi que la réfection de la maison de l'Ermite .



Votre satisfaction est notre motivation, et votre participation à nos manifestations, un soutien et un encouragement à poursuivre notre action.

Cette année est cependant très particulière avec cette menace COVID constante.

Nous avons été ainsi contraints d'annuler ou de reporter ce que nous avons programmé et préparé : marches au rang d'honneur du 17/05/2020 – séjour d'une semaine en juin au LOU RIOUCLAR dans les Alpes de Haute Provence – Marche Populaire Internationale du 30/08/2020 et enfin dernièrement notre traditionnelle soupe aux pois du 15/11/2020. Que de frustrations de ne pouvoir se retrouver.

Comme vous, nous espérons une année 2021 plus souriante et souhaitons que votre fidélité accompagne encore longtemps notre, votre association forte de 400 membres, qui fêtera en 2024 ses 150 ans.

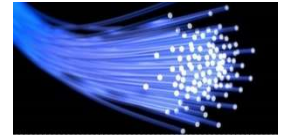
Encore merci pour votre soutien et vos recommandations. Vous pouvez nous retrouver sur notre site

<http://www.clubvosgienphalsbourglutzembourg.com>

Amicalement

Odile BOURGAUX

Fibre optique



Après les 4 PM Point de Mutualisation ou chambre de tirage enfouis dans le sol depuis Vesheim la fibre a suivi le chemin de l'ancien câble téléphonique. Celui-ci est aérien sauf dans L'impasse du Cerisier et dans tout le secteur du lotissement rue du Beau Soleil où les réseaux sont enfouis. Lorsque la charge avec ce nouveau câble était trop importante il a fallu, malheureusement, rajouter un nouveau poteau en bois à côté d'un existant à 5 endroits du village. Chaque particulier est relié, comme l'ancien câble, depuis un Point de Branchement.

Notre plaque de Metting est ouverte à la commercialisation depuis le 21 septembre. Plusieurs d'entre nous ont déjà pris contact avec le fournisseur d'accès Internet pour nous équiper. Pour l'instant Orange est le seul opérateur présent sur le réseau. Deux autres, SFR et Bouygues viendront compléter l'offre commerciale au courant de l'année 2021.



Dons du sang

L'Amicale des donneurs de sang de Metting souhaite vous remercier au nom de tous les malades pour votre don lors des collectes de l'année 2020.

Comme vous le savez tous, la crise de la Covid-19 a bouleversé notre quotidien, y compris la collecte de sang qui n'a pas échappé à la règle...

Pensez à vous présenter aux collectes de sang qui auront lieu dans votre région courant de l'année 2021.

Pour info, à Metting il y aura une collecte le **vendredi 21 mai** et une autre le **vendredi 24 septembre**.

au nom des malades qui comptent sur votre générosité, nous vous en remercions et vous souhaitons une **BONNE ANNEE 2021**.

Au service de nos administrés, la Maison des services Lobau à Phalsbourg

La maison des services Lobai est située au 17 rue du commandant Taillant à Phalsbourg. Sur 3 niveaux, elle accueille des bureaux et permanences de différents organismes et structures dans le domaine de l'action sociale. Ces services sont entièrement gratuits. **Actuellement les permanences ont uniquement lieu sur rendez-vous en raison de la COVID 19.**

- Au rez de chaussée se trouvent la crèche et le multi-accueil **la Ribambelle**.
- au 1^{er} étage se trouve le bureau du **Centre communal d'action sociale (CCAS)** et les permanences des associations/structures à vocation sociale.
- au 2^{ème} étage sont localisés le Centre Moselle Solidarités et la protection maternelle et infantile.

Mme Marielle SPENLE **Assistante Sociale** assure la permanence dans ces locaux les lundis de 17h30 à 18h30.

CIDFF de Moselle (Centre information sur les Droits des Femmes et des Familles) : est la si vous avez besoin d'une information sur :

- droit de la famille
- droit social
- le droit du travail
- le droit locatif
- et si vous avez été victime de coups et blessures

permanence : 1^{er} Mercredi du mois de 14h à 17h – bureau 4

Médiateur pénal : sur Rendez-vous – bureau 4



Avocats : permanence le 2^{ème} lundi du mois de 9h à 12h – bureau 8 sur rendez-vous pris à la mairie de Phalsbourg : 03 87 24 40 00

Conciliateur de justice : permanence le 1^{er} et 3^{ème} jeudi - bureau 7 - sur rendez-vous, contacter Christian ESTIENNE Cours d'appel de Metz – Tribunaux de Metz et de Sarrebourg.

Tel : 06 17 07 11 89 ou christian.estienne@conciliateurdejustice.fr

Notaire : permanence le 3^{ème} mardi du mois de 9h à 12h – bureau 8 sur rendez-vous pris à la mairie de Phalsbourg : 03 87 24 40 00

Cresus lorraine : permanence le lundi et vendredi de 14h à 15h – bureau 9 et sur rendez-vous au 03 87 24 94 11

Ccas (centre communal d'action sociale) : à la maison des services, 17 rue du commandant taillant ; tel : 03 87 24 45 98/ 06 84 51 52 37 ; une permanence y est assurée les lundis de 17h à 18h30.

Celle-ci à un rôle majeur et obligatoire : aide sociale pour la prise en charge des frais d'hébergement en maison de retraite ; admission en urgence pour une aide-ménagère ; regroupement familial.

D'autres actions au bénéfice des plus démunis : délivrance de bons alimentaires ; épicerie solidaire ; groupe de parole ; participation à la collecte alimentaire.

L'épicerie solidaire est ouverte aux bénéficiaires le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h. Les dons ne sont actuellement pas possibles.

MAISON DES SERVICES LOBAU

REZ DE CHAUSSEE

Relais Assistants Maternelles 03.87.08.09.91	Mardi * sauf 1^{er} mardi du mois Mercredi	15h30 - 18h45 accueil téléphonique et physique 09h30 - 10h30 accueil téléphonique 10h30 - 12h00 <i>accueil sur RV</i>
	Jeudi Samedi	17h00 - 18h45 accueil téléphonique et physique 09h30 - 10h30 accueil téléphonique 10h30 - 12h00 <i>accueil sur RV</i>
Multi Accueil : La RIBAMBELLE 03.87.24.34.79	du lundi au vendredi	7h30 - 18h30

ETAGE 1

			N° de Bureau
AIDEMA	Lundi	14h00-17h00	9
ABIPA	Vendredi	11h00 – 12h00	5
Anciens Combattants	1^{er} Vendredi du mois	10h00 – 11h30	4
Animation sur la Place – Ciné Phalsbourg	Contact 03.87.24.18.16		
ASAP	1^{er} Vendredi du mois	20h00 – 23h00	3
CCAS	Lundi	17h00 – 18h30 ou sur RDV	7
Conciliateur de Justice	Jeudi sur RDV	9h00 – 12h00	7
Conseils aux Entreprises	2^{ème} et 4^{ème} Jeudis du mois	17h00-19h00	7
CARSAT	4^{ème} Jeudi du mois	9h00 – 11h30 sur RDV	8
	2^{ème} Mardi du mois	9h00 – 11h00 sur RDV	8
CONSULTATIONS AVOCATS	Lundi sur RDV	9h00 – 13h00	8
CONSULTATIONS NOTAIRE	3^{ème} Mardi du mois sur RDV	9h00 – 12h00	8
CRESUS	du Lundi au Vendredi	14h00 – 15h00 et sur R.D.V.	9
Croix Rouge	Plus de permanence actuellement		
Psychologue Isabelle Vaultot	Mercredi de 13h à 19h + Jeudi soir à partir de 17h	Sur RDV	8
CIFF CIDFF Moselle Est	1^{er} Mercredi du mois	14h00 – 17h00	4
Médiateur pénal		Sur R.D.V.	4
Mission Locale	Lundi - Mardi	13h30 – 17h00 sur RDV	2
	Jeudi	8h30 – 11h30 sur RDV	2
SCI Cor de Chasse	Pas de permanence		
Secours Catholique	Jeudi	10h00 – 11h00	4
Tremplin Bleu	Mardi - Jeudi	8h30 – 12h / 13h45-17h sur RDV	1
	Mercredi matin	sur RDV	1
	Vendredi	8h30 – 12h00	1
UDAF	Lundi	8h30 -12h00 /14h-17h	4
UNPI	3^{ème} Mercredi du mois	16h00 – 18h30 sur RDV	4

ETAGE 2

CENTRE MOSELLE SOLIDARITES

Service Social, Service de Protection Maternelle et Infantile,
Pôle Autonomie

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
03.87.24.34.44

Maison des services Lobau : 17 rue du Cdt Taillant 57370 Phalsbourg

Syndicat des eaux

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

MAI 2020

L'eau du robinet est un produit alimentaire régulièrement contrôlé.

L'Agence Régionale de Santé est chargée du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine et de la protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions accidentelles. Ce contrôle est complété par la surveillance exercée par l'exploitant.

Les prestations de prélèvement et d'analyse sont confiées au laboratoire agréé Centre d'Analyses et de Recherches (CAR) à ILLKIRCH.

Lors de résultats non-conformes, l'ARS accompagne l'exploitant dans la mise en œuvre de mesures correctives et programme de nouvelles analyses. Si l'eau présente un risque pour la santé des consommateurs, l'ARS en lien avec le Préfet peut demander la restriction des usages de l'eau.

Vous pouvez consulter les résultats du contrôle sanitaire en ligne : www.eaupotable.sante.gouv.fr ou auprès de votre fournisseur d'eau.

Réseau : WINTERSBOURG

Exploitant : S.I.E WINTERSBOURG

Maitre d'ouvrage : S.I.E WINTERSBOURG

Nb de captages d'eau : 6

Protection des captages : L'ensemble des captages est protégé.

Nature de l'eau : L'eau utilisée provient d'une ressource souterraine.

Traitement de l'eau : L'eau bénéficie d'un traitement de l'agressivité, de désinfection (Chloration automatique).

MICROBIOLOGIE	Nb de non Conformités	Nombre d'analyses	Commentaire												
Escherichia Coli/ Entérocoques <i>Micro-organismes indicateurs d'une contamination des eaux</i>	1	31	L'eau a été de bonne qualité microbiologique.												
CHIMIE	Moyenne annuelle	Limite de qualité	Commentaire												
NITRATES <i>Issus de l'agriculture, des effluents domestiques et industriels</i>	3,50 mg/L	50 mg/L	Les résultats ont tous été conformes pour ce paramètre.												
PESTICIDES <i>Herbicides, fongicides, biocides...</i> Environ 150 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau.	Conforme	0,1 µg/L par substance individuelle	Les pesticides analysés sont conformes en moyenne annuelle à la limite de qualité réglementaire.												
DURETE (TH) <i>Mesure en calcium et magnésium dans l'eau</i>	4,17 °F	<table border="1"> <thead> <tr> <th>TH</th> <th>0 à 7°F</th> <th>7 à 15°F</th> <th>15 à 30°F</th> <th>30 à 40°F</th> <th>+ de 40°F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Eau.</td> <td>Très douce</td> <td>Douce</td> <td>Plutôt dure</td> <td>Dure</td> <td>Très dure</td> </tr> </tbody> </table>		TH	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F	Eau.	Très douce	Douce	Plutôt dure	Dure	Très dure
TH	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F										
Eau.	Très douce	Douce	Plutôt dure	Dure	Très dure										
AGRESSIVITE DE L'EAU <i>Traduit le potentiel corrosif ou entartrant de l'eau distribuée</i>	4	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur de l'indicateur</th> <th>0</th> <th>1</th> <th>2</th> <th>3</th> <th>4</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Eau</td> <td>Entartrante</td> <td>Légèrement entartrante</td> <td>A l'équilibre</td> <td>Légèrement agressive</td> <td>Agressive</td> </tr> </tbody> </table> <p>En moyenne, l'eau distribuée a été agressive. Une telle eau peut être corrosive et dissoudre les métaux présents dans les canalisations, et notamment le plomb qui peut être à l'origine de cas de saturnisme.</p>		Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	4	Eau	Entartrante	Légèrement entartrante	A l'équilibre	Légèrement agressive	Agressive
Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	4										
Eau	Entartrante	Légèrement entartrante	A l'équilibre	Légèrement agressive	Agressive										

AUTRES PARAMETRES

Les autres paramètres analysés sont restés conformes en moyenne annuelle à l'exception du paramètre :

Conductivité : La moyenne annuelle pour ce paramètre a été de 83 µS/cm à 25°C (norme entre 200 et 1100 µS/cm à 25°C). L'eau est susceptible d'être corrosive.

CONCLUSION GENERALE

MICROBIOLOGIE : l'eau distribuée en 2019 a été de bonne qualité.

CHIMIE : l'eau distribuée en 2019 a été non-conforme, en moyenne annuelle, à une ou plusieurs normes de qualité.

RECOMMANDATIONS AUX CONSOMMATEURS :

- Si votre réseau intérieur comporte des canalisations en plomb, il est vivement recommandé de les remplacer
- Avant d'installer un adoucisseur ou tout autre système de traitement de l'eau, assurez-vous auprès de votre fournisseur ou de l'ARS, que la qualité de l'eau le nécessite. Entretenez ou faites entretenir régulièrement ces appareils.
- Seule l'eau froide doit être utilisée pour la boisson ou la préparation des aliments.
- Si, en plus du réseau public d'eau potable, vous utilisez une autre ressource (puits, source, eau de pluie), les réseaux de distribution doivent être physiquement séparés.

En savoir plus sur tous les résultats d'analyse du contrôle sanitaire de l'eau sur www.eaupotable.sante.gouv.fr
Agence Régionale de Santé Grand Est - 3, boulevard Joffre - CO 80071 - 54 036 NANCY CEDEX

QU'EST-CE QU'UNE EAU AGRESSIVE ?

On dit parfois d'une eau qu'elle est « agressive ». Qu'est ce que cela signifie ? Quel est l'impact sur la qualité de l'eau du robinet ? Pourquoi peut-elle être « agressive » quand, par ailleurs, elle est dite « douce » ?

Une eau est dite « agressive » lorsqu'elle peut dissoudre le calcaire et le tartre (carbonate de calcium ou de magnésium). Cette eau peut également provoquer la corrosion des métaux des conduites, des chauffe-eaux, des robinetteries...

Une eau dite « douce » contient peu de sels minéraux et se caractérise par une dureté (concentration en calcium et en magnésium) inférieure à 20°f (degré français). Cette eau est faiblement calcaire. Par exemple, les eaux s'écoulant dans les Vosges sont douces, pour la plupart.

Au contraire, une eau dite « dure » est, en général, une eau minéralisée (dureté supérieure à 20°f). Par exemple, les eaux souterraines de la plaine d'Alsace sont le plus souvent dures.



On observe que :

- les eaux « douces » sont presque toujours « agressives » et « corrosives »,
- les eaux « dures » (ou calcaires) ne le sont que rarement.

Une eau « douce » et « agressive » contribue, de façon souvent plus importante qu'une eau « calcaire » et « à l'équilibre », à la corrosion des parties métalliques du réseau (conduites, soudures, équipements). De ce fait, elle est susceptible de contenir des métaux toxiques ou indésirables comme le plomb, le cuivre, le cadmium, le chrome, le fer et le nickel.

EN TANT QU'USAGER, COMMENT ÉVITER DE RETROUVER DES MÉTAUX TOXIQUES DANS L'EAU CONSOMMÉE ?

- **Rechercher et supprimer le plomb (interdit depuis 1995) dans le réseau d'eau de l'habitation :** tuyauteries et branchements suspects dans les parties communes de l'immeuble et les logements.
- **Éviter d'utiliser l'eau de premier tirage ou de premier jet** (à l'ouverture du robinet) pour la boisson et la préparation des aliments et **laisser couler l'eau du robinet**, en particulier le matin ou après une absence prolongée, pour supprimer tout ou partie des risques liés à la stagnation de l'eau durant la nuit ou la journée.
- **En cas de changement des branchements, canalisations et tuyauteries intérieures, s'assurer de l'homogénéité des matériaux du nouveau réseau :** en effet, l'assemblage de différents types de canalisations (acier, cuivre, etc.) est susceptible de provoquer des réactions de nature à accélérer la dissolution des métaux.
- **Privilégier, en cas d'eau agressive, les conduites en matériaux non métalliques** disposant d'une attestation de conformité sanitaire (ACS).
- **Ne jamais consommer l'eau chaude au robinet**, même pour les boissons chaudes et la cuisine : cette eau contiendra plus de métaux en excès et certaines bactéries qui prolifèrent aux températures élevées.
- **Ne pas installer d'adoucisseur lorsque la dureté de l'eau est inférieure à 10°f.**

Les résultats des analyses d'eau potable réalisées sur le réseau public sont consultables en ligne : <http://www.eaupotable.sante.gouv.fr>

Les notes de synthèse sur la qualité de l'eau, commune par commune, sont consultables sur le site de l'ARS : <http://www.ars.alsace.sante.fr> (rubrique santé de la population/santé environnementale /eaux/eau potable).

Dans la même rubrique, vous trouverez également des cartes de synthèses départementales pour certains paramètres de la qualité de l'eau.



Plan Vigipirate



« *Vigilance ; Sécurité renforcée- risque attentat ; Urgence attentat* »

3 niveaux d'alertes :

Vigilance : posture permanente de sécurité valable en tout temps et tout lieux.

Sécurité renforcée- risque attentat : face à un niveau élevé de la menace terrorisme

Urgence attentat : vigilance et protection maximum en cas de menace imminente d'un acte terroriste ou à la suite immédiate d'un attentat.

Au 1^{er} janvier 2021,

nous étions toujours au niveau d'alerte « urgence attentat ».

Aujourd'hui le plan Vigipirate contient 300 mesures concernant 13 domaines d'action, alors que devons-nous faire :

Se préparer, prévenir, réagir et gérer

Se préparer : se former aux gestes de premiers secours, observer son environnement et connaître les numéros d'urgence.

Prévenir : signaler les situations suspectes, les actes violents et les cas de radicalisation.

Réagir : s'échapper, se cacher, alerter, adopter les différents gestes d'urgence, donner les instructions.

Gérer : gérer l'après (être témoin ou victime d'une attaque terrorisme).

Ces gestes peuvent vous sauver, en attendant l'arrivée des secours.

Afin de protéger nos citoyens, restons vigilants, nous sommes tous concernés.

Si vous êtes témoin d'un événement suspect, adressez-vous directement aux services de police en composant le 17 ou le 112.

Si vous êtes témoin de contenus illicites sur internet : ne partagez pas ; ne les likez pas ; mais ayez le bon réflexe et signalez-les sur la plateforme PHAROS.

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

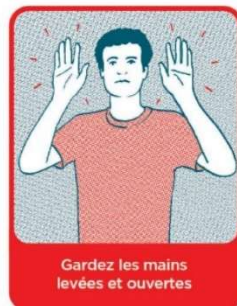
si c'est impossible

2/ SE CACHER



3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau** et **@gouvernementfr**

Zone de rencontre – sécurité

En application pour notre commune du plan vigipirate, le stationnement sur la place de la mairie est limité à l'accès à la mairie les jours d'ouverture et à l'église les jours de culte. Cette restriction est d'autant plus justifiée pour raison de sécurité pendant les horaires d'entrée et de sortie de l'école.

Afin de sécuriser la traversée du village, particulièrement rue Principale où nous constatons malheureusement trop de passage à vitesse élevée, deux panneaux de rappel ont été installés aux entrées du village. Les forces de l'ordre ont déjà procédé à plusieurs reprises à des contrôles de vitesse à la demande de notre Maire.



Souriez, vous êtes filmés !

Caméra de vidéosurveillance sur la RD 661 vers Phalsbourg

Dans le cadre de son Plan Moselle Sûreté, approuvé par l'Assemblée Départementale en 2018, et visant à lutter contre l'insécurité routière, le Département de la Moselle a prévu

l'installation d'une quarantaine de caméras sur son réseau routier structurant. Les images et flux vidéo issus de ces équipements seront visionnées par les opérateurs du Centre Opérationnel des Routes Départementales (CORD), et seront bientôt accessibles aux usagers, via le site Inforoute57. Elles permettront aux services du Département comme aux usagers d'évaluer l'état des conditions de circulation en différents points du réseau routier départemental, notamment au regard de l'intensité du trafic et des conditions météorologiques. En période hivernale, elles seront une aide au déclenchement des interventions pour le traitement des chaussées.



COVID-19 : ÉVITONS LA PROPAGATION DU VIRUS



**MOUCHOIRS, GANTS, MASQUES,
doivent être impérativement
ENFERMÉS DANS
UN SAC PLASTIQUE**

**PUIS JETÉS DANS
VOTRE POUBELLE
D'ORDURES MÉNAGÈRES**



Ces déchets ne doivent
en aucun cas être mis
dans le bac de tri
des emballages.



Vous
emménagez ?

Un changement
dans votre foyer ?
(Départ, arrivée d'un
membre dans votre
foyer, naissance, décès,
etc.)

Vous
déménagez ?

N'attendez pas,
contacter le Pôle Déchets par mail
pole-dechets@pays-sarrebourg.fr

ou adressez-vous directement à nos bureaux
Pôle déchets du Pays de Sarrebourg - Terrasse Normandie
ZAC des Terrasses de la Sarre
CS 70150 - 57403 SARREBOURG CEDEX

www.pays-sarrebourg.fr

Décharge municipale

L'accès à la décharge dans la Nachtweid est réservé
aux habitants de Berling pour le dépôt de déchets
verts et de gravas.

La clé est disponible à la mairie aux heures
d'ouverture.



Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou que vous
n'avez pas le matériel nécessaire, contactez la mairie
qui organisera ce ramassage pour vous.

Ce service est gratuit.

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT

FAIRE UNE PRE-DEMANDE EN LIGNE VIA L'ORDINATEUR, LA TABLETTE OU LE SMARTPHONE

Sur le site internet de l'ANTS : <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Ou à défaut remplir un formulaire cartonné CERFA (tendant à disparaître) avec les dates et lieux de naissance des deux parents de la personne demandante :

Les pièces justificatives :

- 2 photos d'identité récentes et conformes aux normes (sans lunettes, avec col dégagé et sans sourire) ;
- 1 justificatif de domicile datant de moins de 6 mois (par exemple : l'avis d'impôt récent, une facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone, d'internet, d'enlèvement d'ordures ménagères, l'attestation d'assurance d'habitation) ;
- L'ancienne carte d'identité et ancien passeport demandante ;

Si l'ancienne carte d'identité à plus de 15 ans, il faudra également fournir un extrait d'acte de naissance.

Pour les passeports, un timbre fiscal de 17 € (pour les enfants jusqu'à 13 ans), ou de 42 € (de 14 à 17 ans) ou de 86 € (adultes).

Les timbres fiscaux peuvent être achetés vi le site de l'ANTS ou dans un bureau de tabac.

En cas de carte d'identité perdue, un timbre fiscal d'un montant de 25 € sera demandé quel que soit l'âge.

Pour les enfants mineurs : photocopie + original de la Carte d'identité du parent qui dépose la demande ainsi que la copie du jugement pour la garde de l'enfant en cas de séparation ou divorce.

Pour les mariés : copie intégrale de l'acte de mariage (en cas de 1^{ère} demande).

Pour les personnes divorcées : jugement de divorce (en cas de 1^{ère} demande).

La présence de l'enfant est obligatoire au moment du dépôt du dossier en mairie quel que soit son âge. Il doit être accompagné d'une personne exerçant l'autorité parentale (idem pour le retrait de la carte d'identité).

Les enfants majeurs vivant chez leurs parents doivent venir en mairie et présenter la carte d'identité originale du père ou de la mère, un des justificatifs de domicile ainsi qu'une lettre signée de la personne hébergeante indiquant que l'enfant est hébergé à l'adresse indiquée depuis plus de 3 mois.

POUR LES PERSONNES NE DISPOSANT PAS D'UN ORDINATEUR, D'UNE TABLETTE OU D'UN SMARTPHONE, il est toujours possible de déposer une demande via un formulaire.

Retirer le formulaire à la mairie, prendre RDV dans l'une des mairies ci-dessous pour la remise du dossier avec l'ensemble des pièces justificatives et pour la prise d'empreintes.

Liste des mairies disposant d'une borne biométrique ou permettant le dépôt d'un dossier « papier » :

Mairie de Phalsbourg – place des Armes – téléphone : 03.87.24.40.00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17 heures

Hôtel de ville de Sarrebourg : 11 place Wilson téléphone : 03.87.03.05.06

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 heures

Mairie du Drulingen : 23 rue du Général Leclerc téléphone : 03.88.00.60.03

Lundi- mercredi et vendredi de 10 à 12h et de 14 à 16 heures

Mardi et jeudi de 14 h à 17h30

Mairie de Saverne : 78 Grand'rue téléphone : 03.88.71.52.71

Lundi au mercredi 8h30 à 12 h et 14h à 17h30

Jeudi 8h30 à 12 h

Vendredi de 8h30 à 12 h et 14h à 17 h

Carte délivrée avant 2014

En 2014, la durée de validité de la carte d'identité d'une personne majeure est passée de 10 à 15 ans. Votre carte d'identité est prolongée automatiquement et reste valable 5 ans supplémentaires si vous remplissez **les 2 conditions suivantes** :

- Vous étiez **majeur** au moment de sa délivrance.
- La carte était encore valide le 1^{er} janvier 2014.

Condition de prolongation automatique			
Date de délivrance	Date de validité		Condition liée à l'âge
	Date inscrite sur la carte	Nouvelle date	
2005	2015	2020	Être né en 1987* ou avant
2006	2016	2021	Être né en 1988* ou avant
2007	2017	2022	Être né en 1989* ou avant
2008	2018	2023	Être né en 1990* ou avant
2009	2019	2024	Être né en 1991* ou avant
2010	2020	2025	Être né en 1992* ou avant
2011	2021	2026	Être né en 1993* ou avant
2012	2022	2027	Être né en 1994* ou avant
2013	2023	2028	Être né en 1995* ou avant

* et majeur lors de la délivrance

Si vous êtes dans ce cas, même si la date de validité inscrite sur la carte est dépassée, vous pouvez continuer à l'utiliser pour toutes **vos démarches en France** pendant 5 ans.

Si vous **voyagez à l'étranger** dans un pays qui accepte la carte d'identité, vous pouvez demander son renouvellement anticipé. Il faudra fournir un justificatif du voyage à venir.

Si vous avez un passeport, vous pouvez voyager avec votre passeport. Le renouvellement anticipé de la carte d'identité ne sera donc pas possible.

Carte délivrée en 2014 ou après

La carte d'identité est valide pendant **15 ans**.

Liste des délibérations du conseil municipal 2020

Séance du 06 février 2020

NUMERO	OBJET
2020_02_01	Désignation du secrétaire de séance
2020_02_02	Désignation du représentant de la Commune au sein de l'AFUA Hundert
2020_02_03	Adhésion au Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Moselle (CAUE)
2020_02_04	Demande de subvention de l'école pour un voyage scolaire
2020_02_05	Syndicat des eaux de Wintersbourg : Adhésion des communes de Hommert et Harreberg
2020_02_06	Syndicat Mixte AGEDI : Modification des statuts
2020_02_07	Bois bourgeois 2020 : fixation du prix des lots
2020_02_08	Modification de la délibération n° 2017-06-10 du 30 juin 2017 : Mise en place du RIFSEEP
2020_02_09	Modification de la délibération n°2019-11-02 du 14 novembre 2019 : Adhésions de la commune
2020_02_10	Projet d'Aménagement de la phase 2 du quartier Hundert
2020_02_11	Retrait de la délibération n°2019-11-08 du 14 novembre 2019 : Taxe d'aménagement de secteur
2020_02_12	Modification de la délibération n°2019-11-06 du 14 novembre 2019 : rétrocession des équipements de l'AFUA

Séance du 05 mars 2020

2020_03_01	Désignation du secrétaire de séance
2020_03_02	Modification de la délibération n°2020-02-04 "Demande de subvention de l'école pour un voyage scolaire" - REJETÉ
2020_03_03	Budget Principal : Approbation du compte de gestion 2019
2020_03_04	Budget Principal : Approbation du compte administratif 2019
2020_03_05	Budget Principal : vote du budget primitif 2020
2020_03_06	Subventions communales
2020_03_07	Subvention à l'association AMICA Périscolaire
2020_03_08	Vote des taux des taxes directes locales

Séance du 11 juin 2020

2020_06_01	Désignation du secrétaire de séance
2020_06_02	Budget Primitif 2020 : Décision modificative
2020_06_03	Lotissement quartier Hundert - Permis d'aménager et engagement d'achèvement des travaux
2020_06_04	Cession de la parcelle section 02 n°296 par acte administratif

Séance du 03 juillet 2020 (mise en place du conseil municipal et élection du Maire : procès-verbal hors délibérations)

2020_07_01	Création des postes d'adjoints
2020_07_02	Désignation du secrétaire de séance
2020_07_03	Indemnités de fonctions au Maire et aux Adjoints au Maire
2020_07_04	Délégation de compétences au Maire
2020_07_05	Désignation des délégués pour siéger au Syndicat des eaux de Wintersbourg
2020_07_06	Désignation du représentant de la commune pour siéger au Conseil des Syndics de l'AFUA Hundert
2020_07_07	Désignation du correspondant intempérie ERDF
2020_07_08	Désignation du délégué représentant la Commune au sein de CNAS
2020_07_09	Désignation du correspondant CCSR (Sécurité routière)
2020_07_10	Désignation du correspondant défense
2020_07_11	Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
2020_07_12	Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
2020_07_13	Création des commissions communales et élection des membres
2020_07_14	Echange de parcelles dans le lotissement Hundert

Séance du 30 juillet 2020

2020_07_15	Désignation du secrétaire de séance
2020_07_16	Embauche et renouvellement des agents en contrat aidé CUI ou CAE
2020_07_17	Demande de subvention auprès de la Région Grand Est

2020_07_18	Demande de subvention au Département de la Moselle
2020_07_19	Modification de la Délibération n°2020-03-14 du 3 juillet 2020 : Echange de parcelles dans le lotissement Hundert
2020_07_20	Désignation d'un délégué au sein du syndicat "Agence de GEstion et Développement Informatique" (A.GE.D.I.)
2020_07_21	Prise en charge des dépenses pour cérémonies et manifestations diverses
2020_07_22	Modification du temps de travail du poste de secrétaire de mairie
2020_07_23	Personnel communal : paiement des heures complémentaires - REJETÉ
2020_07_24	Recrutement d'agents contractuels pour des remplacements

Séance du 11 septembre 2020

2020_09_01	Désignation du secrétaire de séance
2020_09_02	Travaux de rénovation du Presbytère de Hangviller : subvention versée par le Conseil Presbytéral
2020_09_03	Fourniture d'électricité : Adhésion à la convention constitutive de groupement de commandes du Département de la Moselle et lancement d'une (des) consultation(s) pour l'achat d'électricité
2020_09_04	Opposition au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale à une communauté de communes ou à une communauté d'agglomération au 1er janvier 2021
2020_09_05	Désignation du Conseiller Municipal responsable de la commission de contrôle de la liste électorale
2020_09_06	Désignation des représentants au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) - Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg
2020_09_07	Echanges de terrains pour projet "création d'une aire de rencontre et de stationnement"
2020_09_08	Echanges de terrains pour projet "création d'une aire de rencontre et de stationnement"
2020_09_09	Modification du nom de l'école de Berling
2020_09_10	Modification de la Délibération n°2020-07-21 du 30 juillet 2020 : Prise en charge des dépenses pour cérémonies et manifestations diverses
2020_09_11	Modification de la délibération n°2020-07-13 du 3 juillet 2020 : création des commissions communales

Séance du 16 octobre 2020

2020_10_01	Désignation du secrétaire de séance
2020_10_02	Modification de la délibération n°2020-07-14 du 3 juillet 2020 : échange de parcelles dans le lotissement Hundert
2020_10_03	Modification de la délibération n°2020-06-04 du 11 juin 2020 : cession de la parcelle section 2 n° 296 par acte administratif
2020_10_04	Cession de la parcelle Section F n° 425 à la commune par acte administratif
2020_10_05	Contrat d'assurance des risques statutaires
2020_10_06	Participation financière pour l'achat d'un matériel école 1er degré - REJETÉ
2020_10_07	Révision annuelle du règlement de location de la salle d'activités
2020_10_08	Cadeau de remerciement pour la gestion du site internet et l'entretien du matériel informatique
2020_10_09	Admission en non valeurs - Avis du conseil municipal
2020_10_10	Taxe d'aménagement 2021
2020_10_11	Fixation du prix de l'emplacement pour les exposants lors de manifestations organisées par la commune

Séance du 04 décembre 2020

2020_12_01	Désignation du secrétaire de séance
2020_12_02	Adhésion à un groupement de commandes relatif au programme FUS@E
2020_12_03	Revalorisation des loyers
2020_12_04	Fermage - Baux ruraux et attribution du champs 50 sous
2020_12_05	Lotissement Hundert : prix de vente des parcelles de la 2ème tranche
2020_12_06	Reconduction de la demande de subvention au titre de la DETR 2021 pour le projet 1

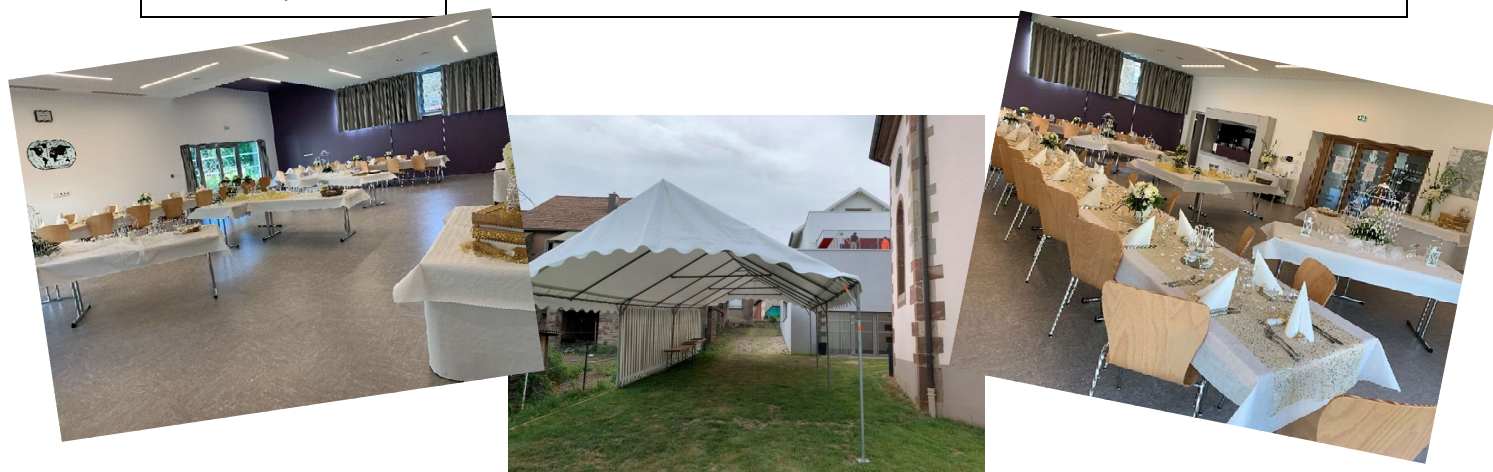
Séance extraordinaire du 18 décembre 2020

2020_12_07	Modification de la Délibération n°2020-12-05 du 4 décembre 2020 Lotissement Hundert : prix de vente des parcelles de la 2ème tranche
2020_12_08	Décision modificative Budget 2020

Les délibérations ne figurent pas dans ce bulletin, elles sont disponibles sur notre site internet ou sur demande en mairie

Location de la salle d'activités

LOCATION/TARIFS	HABITANTS de Berling	EXTERIEURS	ASSOCIATIONS DU VILLAGE	PRESBYTERE
Salle + cuisine + vaisselle + sonorisation	170€	200€	(Gratuit pour 2 manifestations par an) Au delà : 150€	(Gratuit pour la fête paroissiale) Au delà : 150€
Salle sans sonorisation	150€	180€	./.	./.
Salle sans électroménagers et vaisselle (accès seul au frigo de la cuisine et aux éviers) et sans sonorisation	75€	100€	./.	./.
Salle en demi-journée sans repas, sans électroménagers et vaisselle (accès seul au frigo de la cuisine et aux éviers) et sans sonorisation (enterrement, apéritif, goûté...)	50€	50€	./.	./.
ORDURES MENAGERES (sauf évacuation par le loueur)	Gratuit	20€	Gratuit	Gratuit
ELECTRICITE (forfait)	Eté (sans chauffage ou chauffage sans cuisine) 15€ Hiver : 30€			
ELECTRICITE (relevé de compteur)	0.30€ le kw/h			



Un emplacement est prévu derrière la salle pour monter un chapiteau qui peut être loué à la communauté de commune de Phalsbourg.

NUMEROS UTILES

Numéros d'urgences

Pompiers	18
Phalsbourg.....	03 87 24 14 90
Gendarmerie	17
Phalsbourg.....	03 87 24 10 08
SAMU	15
CMS de Sarrebourg (maltraitance)	03 87 03 09 11

Hôpitaux

Saint-Nicolas Sarrebourg	03 87 23 24 25
Sainte-Catherine Saverne	03 88 71 67 67

Ecoles

BERLING.....	03 87 08 05 07
METTING	03 87 08 00 18
HANGVILLER	03 87 08 00 86
VESCHEIM.....	03 87 08 00 53

Presbytères

Protestant Hangviller.....	03 87 08 01 16
Catholique Phalsbourg	03 87 24 11 09

Correspondant Presse locale RL/DNA

Dany HAMM	06 32 28 79 28
-----------------	----------------

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné(e)

Mme / M. :

Né(e) le :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

- déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (sur justificatif permanent) ou déplacements professionnels ne pouvant être différés;
- déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés (liste sur gouvernement.fr);
- déplacements pour motif de santé;
- déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants;
- déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie.

Fait à, le/...../2020

(signature)

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :

À :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire¹ :

- Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés².
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité³ dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur gouvernement.fr).
- Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- Convocation judiciaire ou administrative.
- Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

Fait à :

Le : à h
(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

¹ Les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

² A utiliser par les travailleurs non-salariés, lorsqu'ils ne peuvent disposer d'un justificatif de déplacement établi par leur employeur.

³ Y compris les acquisitions à titre gratuit (distribution de denrées alimentaires...) et les déplacements liés à la perception de prestations sociales et au retrait d'espèces.

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT PROFESSIONNEL

En application de l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné(e),

Nom prénom de l'employeur :

Fonctions :

certifie que les déplacements de la personne ci-après, entre son domicile et son lieu d'activité professionnelle, ne peuvent être différés ou sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (au sens du 1er du 2e alinéa de l'article 1er du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19) :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse du domicile :

Nature de l'activité professionnelle :

Lieux d'exercice de l'activité professionnelle :

Moyen de déplacement :

Durée de validité :

Nom et cachet l'employeur :

Fait à :

Le :

Ce document, établi par l'employeur, est suffisant pour justifier les déplacements professionnels d'un salarié, qu'il s'agisse :

- du trajet habituel entre le domicile et le lieu de travail du salarié ou des déplacements entre les différents lieux de travail lorsque la nature de ses fonctions l'exige ;
- des déplacements de nature professionnelle qui ne peuvent pas être différés, à la demande de l'employeur.

Il n'est donc pas nécessaire que le salarié se munisse, en plus de ce justificatif, de l'attestation de déplacement dérogatoire. Les travailleurs non-salariés, pour lesquels ce justificatif ne peut être établi, doivent en revanche se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant le premier motif de déplacement.

Indiquer tous les lieux d'exercice de l'activité du salarié, sauf si la nature même de cette activité, qui doit être scrupuleusement renseignée, ne permet pas de les connaître (par exemple : livraisons, interventions sur appel, etc.).

La durée de validité de ce justificatif est déterminée par l'employeur. Il n'est donc pas nécessaire de le renouveler chaque jour. Cette durée doit tenir compte de l'organisation du travail mise en place par l'employeur (rotations de personnel par exemple) ainsi que des périodes de congé ou de repos.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE DURANT LES HORAIRES DU COUVRE-FEU

En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Né(e) le :, à :

Demeurant :

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé en application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire :

Note : les personnes souhaitant bénéficier de l'une de ces exceptions doivent se munir s'il y a lieu, lors de leurs déplacements hors de leur domicile, d'un document leur permettant de justifier que le déplacement considéré entre dans le champ de l'une de ces exceptions.

- 1. Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou le lieu d'enseignement et de formation, déplacements professionnels ne pouvant être différés.
- 2. Déplacements pour des consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ou pour l'achat de produits de santé.
- 3. Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants.
- 4. Déplacements des personnes en situation de handicap et de leur accompagnant.
- 5. Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative.
- 6. Déplacements pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.
- 7. Déplacements liés à des transits ferroviaires, aériens ou en bus pour des déplacements de longues distances.
- 8. Déplacements brefs, dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile pour les besoins des animaux de compagnie.

Fait à :

Le :, à :

(Date et heure de début de sortie à mentionner obligatoirement)

Signature :

